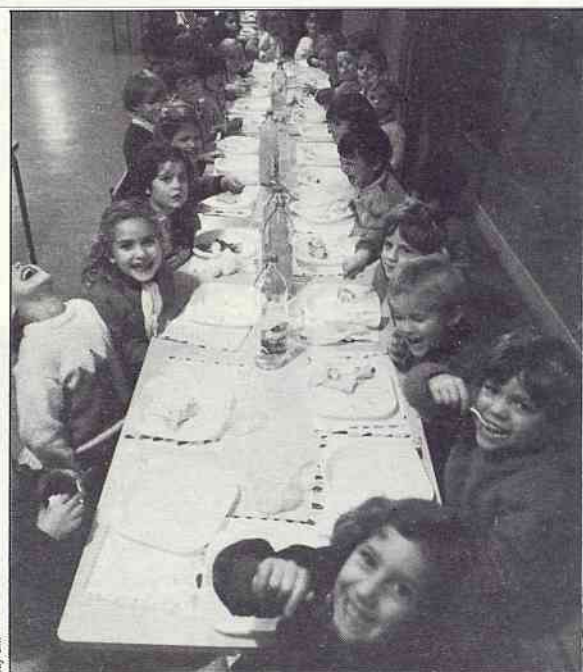


SCEAUX

bulletin municipal d'information

DÉCEMBRE 1984

N° 142



« ... Un grand gâteau aux amandes est allé dans notre estomac avec un verre de jus de fruit... »



« ... A quatre heures et demie, on est sorti de l'école avec les lampions et on a remonté la route jusqu'au parc de la Ménagerie... »



« ... Le moment du tirage arrive...
Le cœur serré... »

**CENTENAIRE
DE LA CAISSE
DES ÉCOLES**
(Pages 14 et 15)



« ... qui est le gagnant ? ».

Pages 4/5, 7 à 10

TGV-ATLANTIQUE : QUELQUES PRÉCISIONS TECHNIQUES

LES SCÉENS

État civil

Période du 4 novembre au 1^{er} décembre 1984

NAISSANCES

Cindy, Jacqueline, Patricia MALE • Elsa, Johanna NEMETH • My, Anh NGUYEN • Margaux, Elise, Marie-Françoise FRIOCOURT • Vincent, Yann JOUVE • Barbara, Danièle AUGUIN • Antoine-Jin BARBERON • Jean-Charles, Alban JOBIN • Vincent, Bruno ROCHE • Sylvain BOUSSELIER • Aurore, Céline, Marie BOULAY • Sébastien, Roland, Pascal, Louis HENRI.

MARIAGES

Philippe, Maurice, Lucien RATEAU et Chan, Soullivann KIEN • Olivier, Jean-Louis BRUNERIE et Audrey, Ann Elizabeth, Céline ROBITAILLE.

DÉCÈS

Katharina JANAS, veuve FUCHS • Franz de KRASSNY • Marcelle, Louise CLENET, épouse FOURDRINIER • Clémentine, Marie SIRVAIN, veuve MERAL • Esther REINA, épouse MESSERI • Jeanne, Joséphine, Marie ABADIE, épouse DAUMARIE • Suzanne VERTES, épouse LANDLER • Robert, Jean ANDRE • Andrée, Honorine TERNAT, veuve DURAND • Léone, Angèle, Victorine, Augustine LEDERNE, veuve FAUCON • Anna TELLIER, veuve DELESTRAIT • Eugène DELFOLIE • Paul, Armand PEGISSE • Jeanne, Léonie DACO, veuve CHARLES • Florentine, Aimée LEBE, veuve CARLIER • Jean, Robert, Basile BARBIER • François, Louis, André, Yves FOURCADE-CANCELLE • Marie, Louise COMMANDOUX, veuve GRUEL.

Personnes décédées en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliées, inhumées au cimetière communal dans un caveau de famille

Robert OGET, décédé le 2 novembre 1984 au Chesnay (Yvelines) • Marie-Louise RAPIN, veuve COLENS, décédée le 18 novembre 1984 à Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret) • Jacques REDDON, décédé le 25 novembre 1984 à Paris 15^e • Maurice LEMAIRE, décédé le 3 juillet 1984 à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Distinctions

Ordre des Arts et des Lettres

Au grade de Chevalier

Mme Nella Bielski, 35, rue du Lycée.

Jeunesse et sports

Médaille de bronze

Mme Andrée Bourgis, 3, rue Alain-Fournier.

Noces d'or

Le samedi 20 octobre, jour anniversaire du mariage de M. et Mme Barrière, la municipalité a eu le plaisir de fêter leurs noces d'or.



M. et Mme Barrière habitent Sceaux depuis 1936.

M. Barrière est retraité de la RATP et ancien prisonnier de guerre 1939/40, temps durant lequel il a beaucoup souffert.

Mme Barrière fut comptable aux Pépinières Croux avant la guerre. Durant la guerre, elle donnait de son temps au Secours National avec M. de Sainte-Marie. Elle travailla ensuite de longues années comme secrétaire chez Maître Venot.

Aujourd'hui, l'un et l'autre profitent d'une retraite paisible malgré des ennuis de santé.

Une ambiance très chaleureuse entourait M. et Mme Barrière à qui M. Bruno Philippe, maire adjoint, représentant M. le maire retenu par une autre réunion, remit la traditionnelle médaille-souvenir et une gerbe de fleurs.

L'Arbre de Noël des enfants du personnel communal

Joie, détente et bonne humeur régnaient aux Gêmeaux le samedi 1^{er} décembre 1984 à l'occasion de l'Arbre de Noël des enfants du personnel communal, organisé par le Comité des Oeuvres Sociales.

Après avoir assisté à un spectacle de magie et de marionnettes, en présence de M. le maire et de nombreux membres de la municipalité, les enfants ont reçu cadeaux, livres et friandises.



L'opération du « Noël de l'abbé Pierre » à Sceaux

Comme les mairies des arrondissements de Paris et de la proche banlieue, la mairie de Sceaux est restée ouverte toute la journée, le samedi 15 et le dimanche 16 décembre, pour l'opération du « Noël de l'abbé Pierre ».

Et pendant ces deux jours, les Scéens sont venus en très grand nombre apporter de l'argent, mais aussi des dons en nature de très bonne qualité. Vivres, vêtements, jouets se sont accumulés jusqu'à une hauteur impressionnante dans la salle des commissions et la salle

des mariages où l'on ne pouvait pratiquement plus pénétrer dimanche soir.

Bien que lancée dans des délais très courts, l'opération a été fort bien organisée par le Bureau d'Aide Sociale sous la direction de M. Bruno Philippe, maire adjoint, grâce, en particulier, au concours de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, de la Croix-Rouge, des Équipes Saint-Vincent-de-Paul, du Secours catholique et de bénévoles venus très simplement proposer leurs services.

pépinières
CROUX

tél. 661.04.06
46, rue de Châteaubriant
92290 CHATENAY-MALABRY

achetez
au producteur !

vente de plantes
de Terre de bruyère

sommaire

LES SCÉENS	2/3
<input type="checkbox"/> État civil	
<input type="checkbox"/> Distinctions	
<input type="checkbox"/> Noces d'or	
<input type="checkbox"/> L'Arbre de Noël des enfants du personnel communal	
<input type="checkbox"/> L'opération « Noël de l'abbé Pierre » à Sceaux	
<input type="checkbox"/> Le 10 ^e cross de la ville de Sceaux	
<input type="checkbox"/> Fêtes de Sceaux : rappel	
TGV-ATLANTIQUE : QUELQUES PRÉCISIONS TECHNIQUES	4/5, 7 à 10
ÉDITORIAL	5, 6
<input type="checkbox"/> Regards sur l'année qui s'achève	
TABLES RONDES DE QUARTIER	11
AU CONSEIL MUNICIPAL	12, 13
<input type="checkbox"/> Séance publique du 13 décembre 1984	
CAISSE DES ÉCOLES	14, 15
<input type="checkbox"/> 27 novembre : le centenaire	
LA SÉCURITÉ A SCEAUX	16, 17
<input type="checkbox"/> Des agents de police municipale : nature et organisation de leurs missions	
ASSOCIATIONS	19 à 23
COMMUNIQUÉS	24, 25
PETITES ANNONCES	26
SERVICES DE GARDE	27
LOISIRS A SCEAUX, DU 1 ^{er} AU 31 JANVIER	28

sceaux BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 142 — DÉCEMBRE 1984

25^e année

Directeur : Jean-Louis Oheix

Secrétariat de rédaction : Françoise Millet, Catherine Blondy

Publicité : Françoise Millet, Claudine Chauveau - Conception-Réalisation : Franck Deglane

Édité par la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux - SEBMIS

Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

122, rue Houdan (Hôtel de Ville), 92330 SCEAUX - ☎ 661.29.50, poste 360

Imprimerie « La Cootypographie », 6 bis, rue Denis-Papin, 92600 ASNIÈRES

10^e CROSS

de la ville de Sceaux,

le dimanche 3 février 1985.

A l'entraînement !

FÊTES DE SCEAUX

Rappel

Les fêtes de la Sainte-Estelle, organisées du 9 au 12 juin dernier, ont constitué un événement suffisamment important dans l'histoire de notre ville pour qu'un cahier spécial du bulletin municipal leur soit consacré.

Cette publication est à la disposition du public :

- à la mairie de Sceaux : hall de l'Hôtel de ville et Service des relations publiques (122, rue Houdan) ;
- à l'Office de Tourisme - Syndicat d'Initiative (ancienne mairie, 68, rue Houdan) ;
- à la Maison des Jeunes et de la Culture (21, rue des Ecoles) ;
- au Centre Social et Culturel des Blagis (2, rue du Docteur-Roux).

Les personnes souhaitant recevoir ce numéro spécial à domicile peuvent utiliser le coupon ci-dessous et l'adresser au Service des relations publiques de la mairie.

M. _____ (prénom, nom) _____ (adresse)

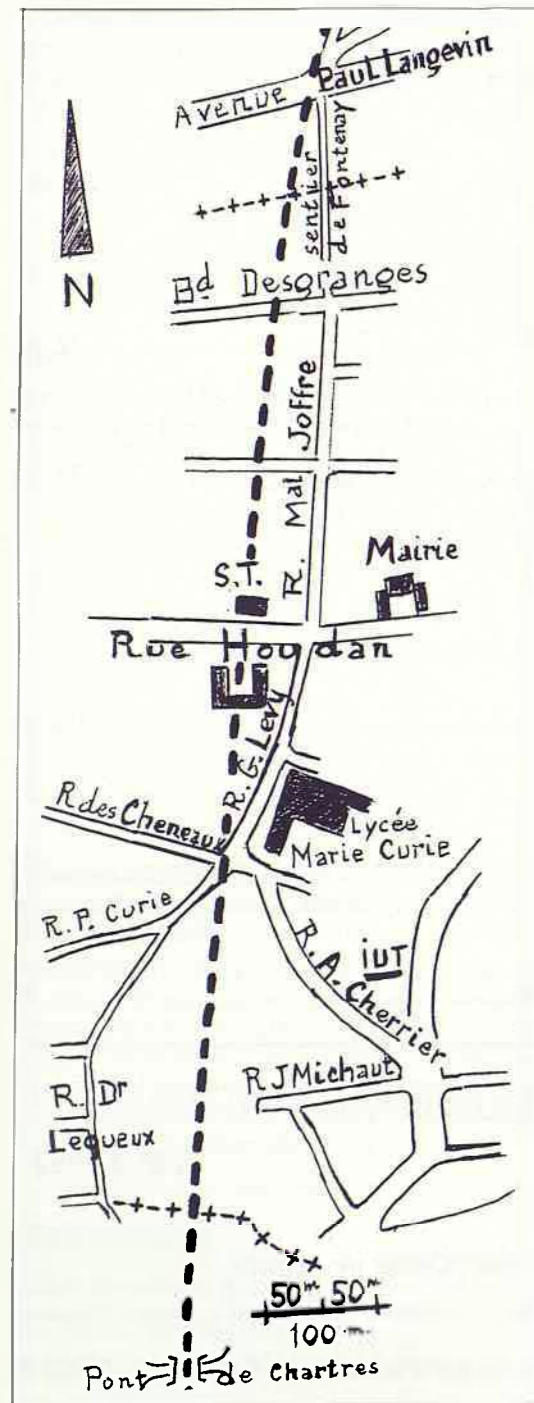
souhaite recevoir le cahier spécial « Sainte-Estelle » du bulletin municipal.

A Sceaux, le _____

TGV-Atlantique : quelques précisions techniques

L'éditorial du maire, dans le dernier numéro du bulletin, a rappelé les points essentiels de l'évolution du projet TGV-Atlantique et souligné que le financement des améliorations importantes apportées par les « couvertures » est encore incertain, alors qu'il est une condition préliminaire à l'exécution des travaux sur notre commune.

Le présent article donne les principales informations techniques susceptibles d'être tirées des documents fournis, dans les dernières semaines, par la SNCF ou par l'Institut d'Aménagement de la Région Ile-de-France (IAURIF).



Le tracé en plan

Venant de Fontenay-aux-Roses, le tracé longe la rue Jean-Noël-Pelnard et traverse l'avenue Paul-Langevin à l'arrivée de la rue Gambetta et du sentier de Fontenay ; là, il est en courbe de 1 650 m de rayon pour s'orienter plus au Sud, et reste rectiligne jusqu'au voisinage de Châtenay (figure 1).

Le tracé passe sous le boulevard Desgranges à 55 m de la rue du Maréchal-Joffre, puis sous la rue des Clos Saint-Marcel au débouché du sentier piétonnier venant du parking, passe sous la moitié Ouest du bâtiment des services techniques, sous la rue Houdan, sous l'extrémité de la rue des Chêneaux. Le tracé se poursuit dans la zone des jardins familiaux en passant à 40 m de l'extrémité de la rue Jean-Michaut et à 105 m de celle de la rue du Docteur-Lequeux, et se dirige vers le pont de Chartres.

Le niveau du rail

La voie part des faisceaux actuels de la gare de Châtillon-sous-Bagneux et commence à s'enfoncer à partir de la rue Blanchard à Fontenay.

La déclivité maximum est de 25 mm par m, avec rayon de raccordement dans un plan vertical de 10 000 m : ces données montrent que le profil en long est relativement rigide. Le point le plus bas du rail est à la cote 61 sous l'avenue Paul-Langevin, c'est-à-dire à une profondeur d'environ 15 m.

Le rail est ensuite à 25 m sous le boulevard Desgranges, à 38 m sous la rue Houdan, à 25 m sous l'extrémité de la rue des Chêneaux. La profondeur diminue ensuite progressivement pour rester en moyenne de 4 m entre la rue Jean-Michaut et l'extrémité Sud de la commune (figure 2).

Dans le projet initial, le niveau du rail était sensiblement le niveau du sol actuel dans la zone Sud. Nous avons toujours beaucoup insisté pour que le niveau soit abaissé le plus possible, de façon que les couvertures puissent se réaliser sans avoir pour conséquence une protubérance excessive par rapport au sol. Un approfondissement de 3 m à la limite Sud de la commune et de 4,50 m à l'entrée du tunnel a été obtenu, en sorte, qu'à son point le plus

haut, la voie est 3 m sous le niveau du sol à son emplacement.

De façon plus précise, les profils SNCF indiquent au droit du ru d'Aulnay, qui définit la limite entre les communes de Sceaux et Châtenay :

- cote du terrain 73,77
- cote du rail 70,53
- cote du fil d'eau du ru d'Aulnay .. 67,81.

Il y a lieu d'observer que le sol actuel au droit du tracé dans son extrémité Sud, est plus élevé que celui des rues voisines (Guynemer et Auguste-Pouille à Châtenay) parce qu'au droit du tracé un commencement de remblai a été exécuté il y a plus de cinquante ans, remblai qui devait s'élever jusqu'au niveau supérieur du pont de Chartres. A partir de la rue Auguste-Pouille, qui est à la cote 71, un accès camion vers les voies ferrées est réalisable avec une faible pente.

La SNCF a refusé un approfondissement supérieur, faisant observer qu'il entraînerait une forte dépense supplémentaire. D'une part la construction en tunnel profond sous le ru d'Aulnay serait deux à trois fois onéreuse au mètre linéaire qu'une construction à l'air libre, comme le montre le bordereau de prix de l'entreprise ; elle comporte toujours des aléas notables et, au surplus, s'étendrait sur une grande longueur au Sud. D'autre part, les études relatives au passage du gros égout du ru d'Aulnay,

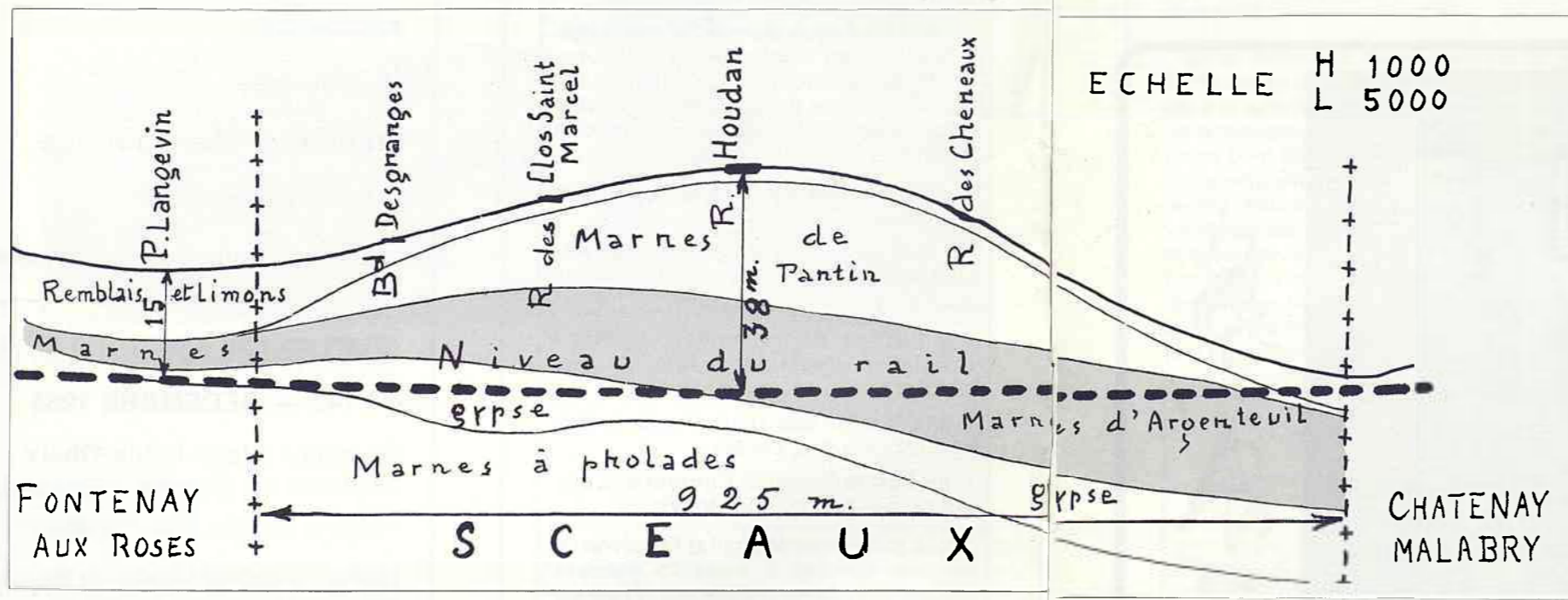


Figure 2 : le niveau du rail, toujours inférieur au niveau du sol, se situe sous la butte, dans les couches relativement solides des marnes d'Argenteuil et du gypse ; (pour la clarté du croquis, l'échelle des hauteurs est 5 fois plus grande que celle des longueurs).

éditorial

Regards sur l'année qui s'achève

par Pierre RINGENBACH, maire de Sceaux



Au moment où 1984 arrive à son terme, au moment où chacun va essayer, pendant quelques heures, d'oublier les soucis de tous les jours pour fêter la nouvelle année, il est normal pour un maire de passer rapidement en revue la situation locale avant d'exprimer lui-même ses vœux à l'ensemble de ses concitoyens.

Tout au long de l'année, dans le cadre des « Tables rondes de quartier », nous avons été à l'écoute des préoccupations des uns et des autres. Elles se rejoignent toutes : la sécurité, la propreté, l'état des trottoirs et des rues, le stationnement et la circulation. Et j'ajouterai, parmi les causes de nombre de ces difficultés, une large part due à l'incivisme de certains...

Pour résoudre les problèmes ainsi soulevés, un programme d'interventions va être réalisé, mais, en ce qui concerne l'amélioration de la sécurité, nous avons, ainsi qu'on le sait, décidé de la création d'une police municipale. Nos cinq premiers agents sont maintenant opérationnels et ils viennent ainsi renforcer localement les moyens mis en œuvre.

L'ouverture progressive de l'îlot Charaire se poursuit, les commerces prennent place les uns après les autres et, dans le courant du premier semestre 1985, le centre médico-social sera ouvert ainsi que la nouvelle bibliothèque. Mais, tout ceci se fait, il faut bien le dire, avec quelques mois de retard sur le calendrier prévu. Retard qui est dû à la défaillance de certaines entreprises et à l'incapacité de quelques autres de tenir les délais.

En revanche, l'ouverture de la partie neuve de la résidence des Imbergères pour personnes âgées se réalise bien au moment prévu et, grâce à une capacité d'accueil qui vient d'être ainsi accrue, beaucoup de nouveaux résidents vont maintenant pouvoir s'y installer.

Suite page 7

Suite page 6

Jean-Claude
COIFFURE
FÉMININ-MASCULIN
JOURNÉE CONTINUE
11, rue Auguste-Mounié — 92160 ANTONY — téléphone : 237 53 43

toutes assurances **CABINET ROBERT**
incendie • accidents • risques divers • vie • assurances recours
151, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - Tél. 660.17.45 +

Quant au service « *Information-Emploi* » qui a été créé il y a maintenant un mois, les entreprises locales jouent le jeu en nous transmettant leurs offres mais il ne semble pas que les demandeurs d'emploi fassent rapidement la contrepartie. Mystères du chômage ! Peut-être aussi l'information est-elle insuffisante et nous envisageons d'étendre rapidement l'affichage des offres à tous les panneaux municipaux.

Pour ce qui concerne le TGV, le présent bulletin comporte tout un dossier d'information technique qui devrait permettre à chacun de se faire une idée objective. Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai écrit dans mon précédent éditorial ; mon objectif demeure le même : obtenir la couverture totale et la mise en place du syndicat mixte. Pour sa part, le conseil municipal a adopté, le 13 décembre, la motion présentée lors de la réunion d'information du 3 décembre et nos interventions continuent.

Mais tous ces problèmes de la vie quotidienne ne doivent pas nous rendre aveugles ou sourds à tout ce qui se passe autour de nous. Il existe partout dans le monde des hommes et des femmes qui souffrent : victimes de

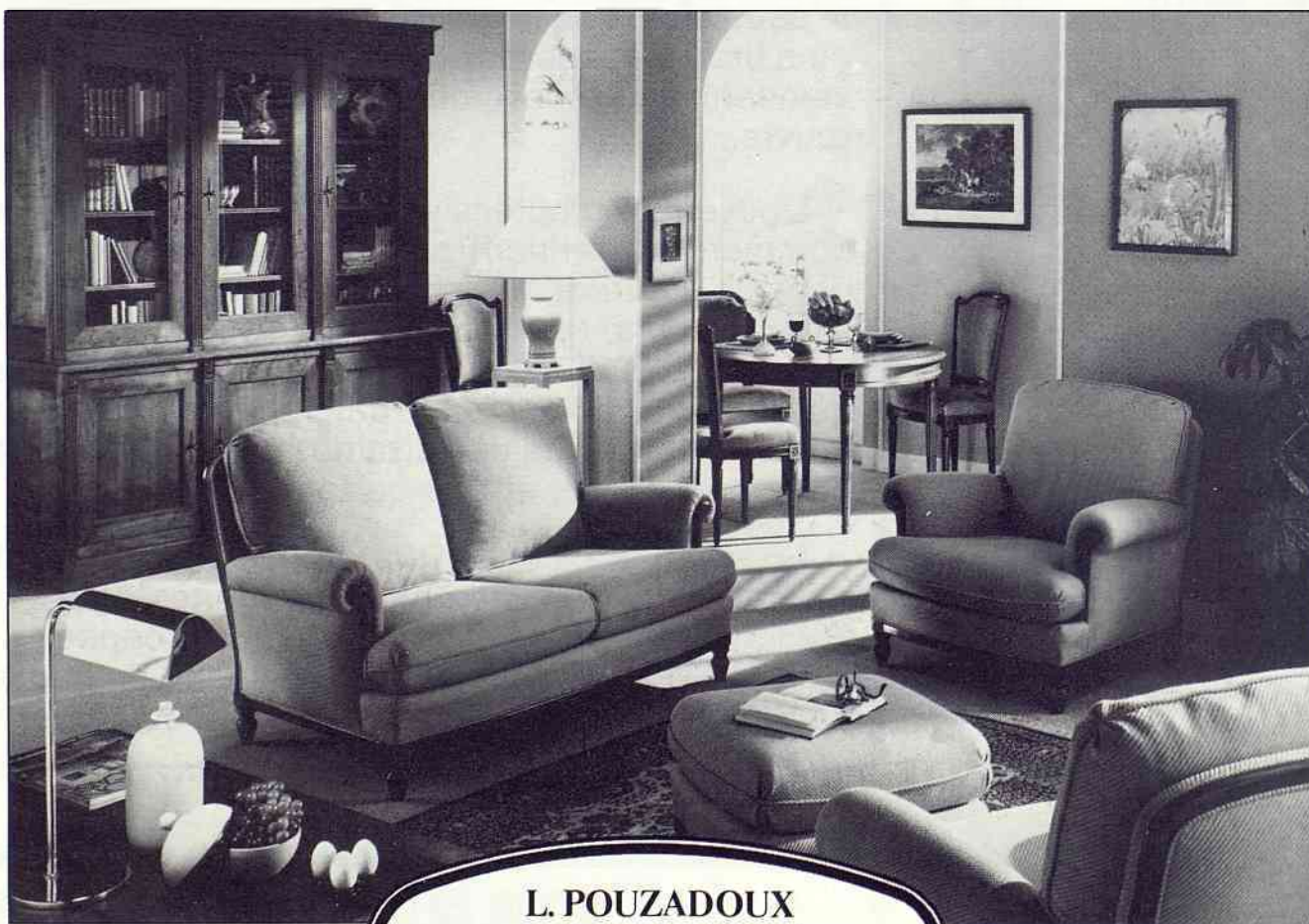
catastrophes, de guerres ou de révolutions, enfants qui meurent de faim et, plus près de nous, les victimes de la situation économique que nous connaissons. Ceux qu'il est convenu d'appeler « *les nouveaux pauvres* » nous interpellent. Et à Sceaux comme ailleurs, ils existent. Nombreux sont les Scéens qui le savent et y sont sensibles puisque, lors de la récente opération du « *Noël de l'abbé Pierre* », à laquelle la mairie de Sceaux s'était associée, un volume considérable de vêtements, jouets et produits d'alimentation a été récolté grâce à la générosité d'un très grand nombre. Les habitants de Sceaux ne restent jamais insensibles à de tels appels et je tiens à les en remercier.

Voici maintenant l'année 1985. Souhaitons qu'elle soit, si possible, meilleure pour tous et qu'elle nous apporte les satisfactions que nous pouvons raisonnablement espérer.

Je vous présente mes meilleurs vœux et vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Pierre RINGENBACH

S
A
D.



S
A
D.

canapés, bibliothèques
tapisserie,
tenture murale

L. POUZADOUX
J.-P. BEAUHAIRE
décorateurs A.E.E.B.

137, rue Houdan
92330 SCEAUX

☎ 660.03.94

TGV-ATLANTIQUE

faites en liaison avec les services départementaux d'assainissement, montrent que toute modification sensible du niveau de cet ouvrage était d'un coût élevé. Enfin et surtout, les premières études faites par l'Institut d'Aménagement de la Région Ile-de-France affirment que le but à atteindre, à savoir la couverture des voies, pouvait l'être avec le profil proposé, sous réserve d'un remblaiement important de part et

dans la grande perspective du château de Sceaux vers Châtenay.

D'un point de vue géologique, la « butte de Sceaux » comporte à partir du sol :

- une couche de terre végétale, limon, éboulis ou remblais d'une épaisseur de 1 à 2 m, sauf dans le fond du vallon Paul-Langevin où elle atteint 9 m ;

abaissé, le tunnel commence maintenant au nord de l'avenue Paul-Langevin, ce qui évitera de perturber la circulation sur cette avenue comme l'aurait fait la construction par phases d'une tranchée enterrée. Côté Sud, la fin du tunnel se situait à 80 m de l'angle Sud du lycée Marie-Curie, auquel s'ajoutait un ouvrage de tête de 50 m : la sortie à l'air libre était donc à 130 m du lycée.

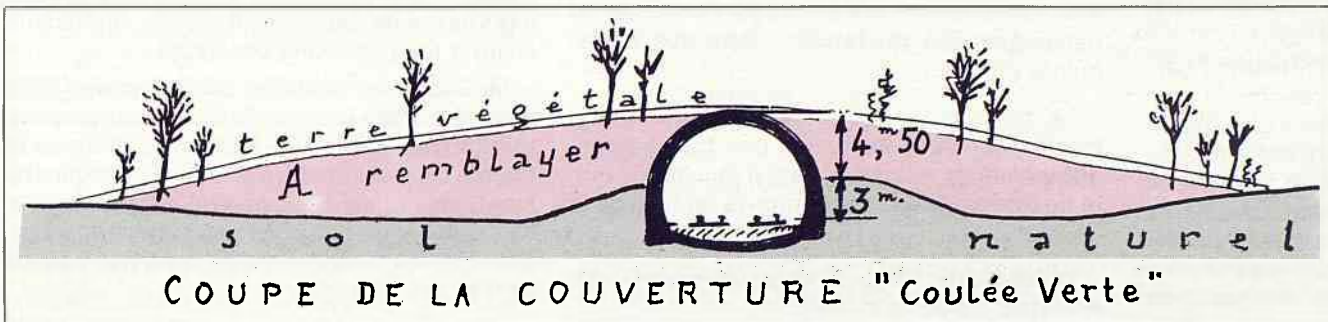


Figure 3 : l'excroissance du tunnel doit être cachée par une masse de terre bien plantée.

d'autre de la couverture à traiter en aménagement paysager (figure 3).

Peut-être est-il encore possible d'abaisser les niveaux par une étude minutieuse de l'ouvrage de traversée du ru d'Aulnay dont la hauteur devrait être un peu réduite. Mais soulignons ici que le point de vue financier ne peut être négligé : il ne faut pas espérer faire adopter des solutions trop coûteuses que l'État n'acceptera pas et que nos budgets locaux ne pourraient supporter.

Enfin, indiquons, parce que c'est un repère facile, qu'au droit du pont de Chartres, le rail est à la cote 71,75 soit 4,25 m sous la cote 76 de la chaussée ; le trait rouge sur la maçonnerie du pont correspond à la partie supérieure d'une couverture possible. Au Sud du pont, le rail est beaucoup plus profond (8 à 10 m jusqu'au voisinage de l'École Centrale) ; même sans aucune couverture, les caténaires ne seraient pas visibles du parc de Sceaux. Le débouché de l'avenue Jean-Jaurès est en effet à la cote 82 et se prolonge vers le parc par une couverture de verdure à la cote 80,25 qui s'intégrera

- des marnes dites « de Pantin », imbibées d'eau, de 25 m d'épaisseur sous la rue Houdan, recouvrant des marnes dites « d'Argenteuil », plus sèches, de 12 m d'épaisseur ;
- une couche de gypse de 3 à 8 m coiffant les marnes « à pholades » (mollusques lamelibranches).

Le tunnel se situe en majeure partie dans les marnes d'Argenteuil.

Les couvertures

Le passage d'une voie de communication dans le sol s'effectue si possible en tranchée dite enterrée, c'est-à-dire avec couverture de béton construite à l'air libre puis recouverte de terre. Le creusement se fait « en tunnel » pour les parties profondes, en sorte que le tunnel proprement dit se prolonge par des « ouvrages de tête » exécutés en tranchée enterrée.

Dans le projet initial, la partie Nord, peu profonde sous l'avenue Paul-Langevin, était prévue en tranchée enterrée ; le profil ayant été

Comme indiqué plus haut, le profil du tunnel a pu être abaissé d'environ 5 m, ce qui a entraîné, en raison de la pente de la butte, un allongement de 10 m de tunnel et de 29 m de l'ouvrage de tête, soit 39 m, si bien que la sortie à l'air libre de ce second projet de base se situe à 130 m + 39 m = 169 m du lycée Marie-Curie (figure 4).

L'étude IURIF des couvertures nécessaires à la coulée verte conduit à un troisième projet, dit projet coulée verte, qui comporte en sus des zones couvertes du second projet, une couverture supplémentaire de 150 m, reportant la sortie à l'air libre à 319 m du lycée Marie-Curie, soit à une vingtaine de mètres de la limite communale.

Ces derniers 20 m ne sont donc pas couverts dans ce projet, qui se prolonge par une ouverture analogue sur Châtenay, formant une sorte de fosse de 8 m de profondeur que la SNCF juge nécessaire pour des raisons de sécurité d'accès vers les tunnels et de fonctionnement d'un poste d'alimentation électrique qui doit rester à l'air libre. Cependant, nous discutons toujours l'organisation de ce passage qui n'est

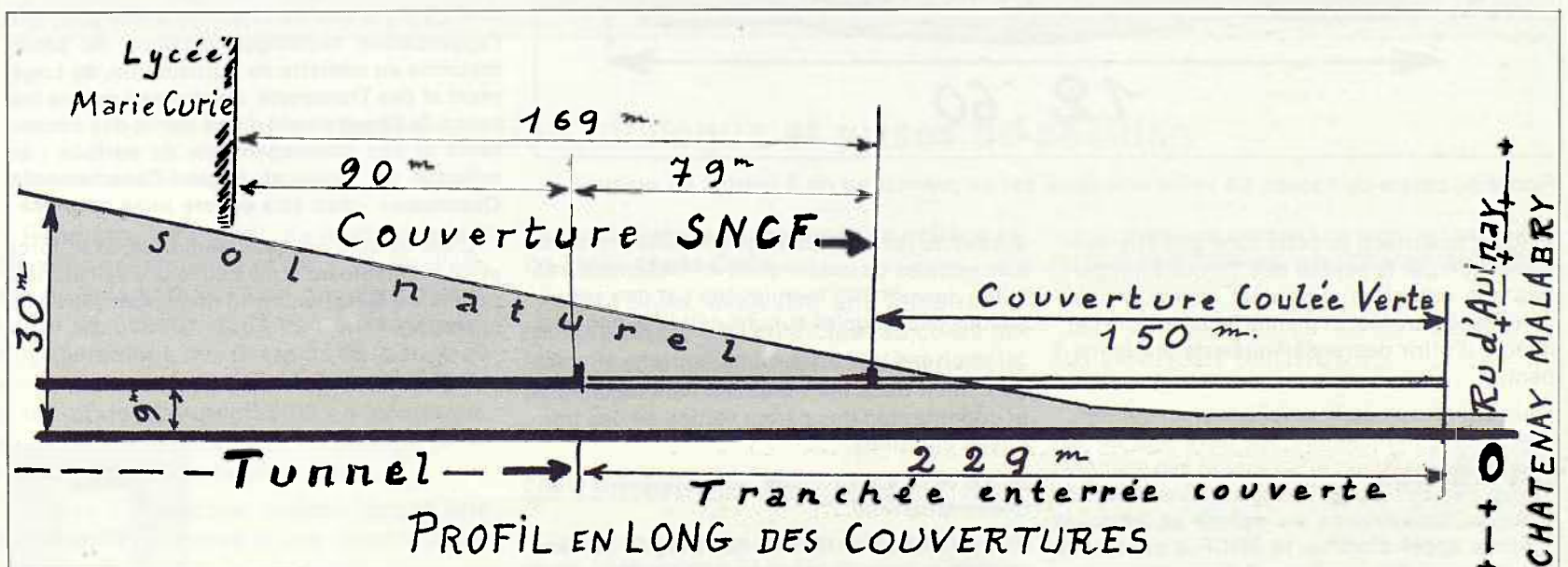


Figure 4 : à la partie couverte SNCF, doit s'ajouter une couverture « coulée verte » à prendre en compte par un syndicat mixte Région-Départements-Communes.

TGV-ATLANTIQUE

pas satisfaisant, en demandant qu'un dispositif de couverture, au moins phonique, s'étende sur la totalité de la surface des voies.

La coulée verte

L'étude d'une « coulée verte » reliant une dizaine de communes par des sentiers piétonniers et une piste cyclable a été entreprise par la Région et confiée à l'IAURIF.

Les premières esquisses justifient les couvertures ci-dessus décrites et répondent bien à notre plan d'occupation des sols demandant que tout aménagement de cette zone soit largement souterrain (le TGV) avec en surface une dominante de verdure (jardins et terrains de sports). Dans la partie Sud, la coulée verte conserve une largeur de 60 m un peu supérieure à sa moyenne et pourra longer une modeste « zone artisanale », également prévue au POS, destinée à donner quelques facilités aux artisans actuels trop à l'étroit dans le centre de

Le procédé de creusement « *Perforex* » consiste à réaliser une mince prévoûte. La machine découpe à l'avancement, suivant la ligne d'extrados de la future voûte, des saignées successives immédiatement remplies de béton à prise rapide. A l'abri de cette prévoûte de 18 cm, on excave la moitié supérieure et on bétonne la vraie voûte de 50 cm d'épaisseur, puis la demi section inférieure est réalisée, les pieds droits étant maçonnés en sous œuvre par plots alternés. Ce procédé à l'avantage de limiter la décompression du terrain, donc des tassements (figure 5).

Le marché comporte une tranche ferme (second projet ci-dessus) et une tranche conditionnelle (troisième projet), à lancer dès que le financement en sera approuvé au titre de la coulée verte.

Le calendrier, tel qu'il est actuellement communiqué, serait le suivant :

1) début 1985, travaux préliminaires de renforcement de divers réseaux à leur passage au-

Les installations des chantiers s'effectueront au Sud de l'avenue Paul-Langevin à Fontenay, avec une rampe d'extraction le long de la rue Pelnard, et au Sud de la rue des Chêneaux, avec accès à partir de l'avenue Sully-Prudhomme.

Le volume des terres à évacuer à partir de la tête Sud est voisin de celui qui a été retiré du centre de Sceaux lors de la construction des fondations et du parking de l'îlot Charaire, et, à la vitesse de creusement prévue, représente environ trois camions par heure.

M. Cazenave, directeur de l'entreprise mandataire, a dirigé les importants travaux de construction des tunnels du RER entre Châtelet et la gare de Lyon et entre Châtelet et la gare du Nord, en utilisant le procédé « *Perforex* », et sans causer de nuisances aux immeubles voisins dont les fondations étaient parfois à moins de 5 m des forages.

Les référés

La division juridique de la SNCF a fait désigner un expert judiciaire chargé de procéder à un état des lieux de toutes les constructions voisines du tracé, avant démarrage des travaux. Il est recommandé de suivre avec soin cette description, puisqu'elle serait la base de la responsabilité de la SNCF en cas d'éventuelle dégradation constatée après travaux.

*
* *

L'exposé ci-dessus montre, outre les données du projet TGV à Sceaux, que certaines améliorations ont été apportées au projet initial et que **des améliorations complémentaires sont toujours réclamées avec insistance.**

Mais il y a lieu de rappeler, d'une part, que l'approbation technique détaillée du projet incombe au ministre de l'Urbanisme, du Logement et des Transports, d'autre part qu'une instance de financement d'une partie des couvertures et des aménagements de surface - en principe un syndicat Région-Départements-Communes - doit être encore mise en place.

C'est ce qu'à nouveau demande, avec force et en préalable aux travaux, le conseil municipal par délibération du 13 décembre 1984 (voir ci-contre).

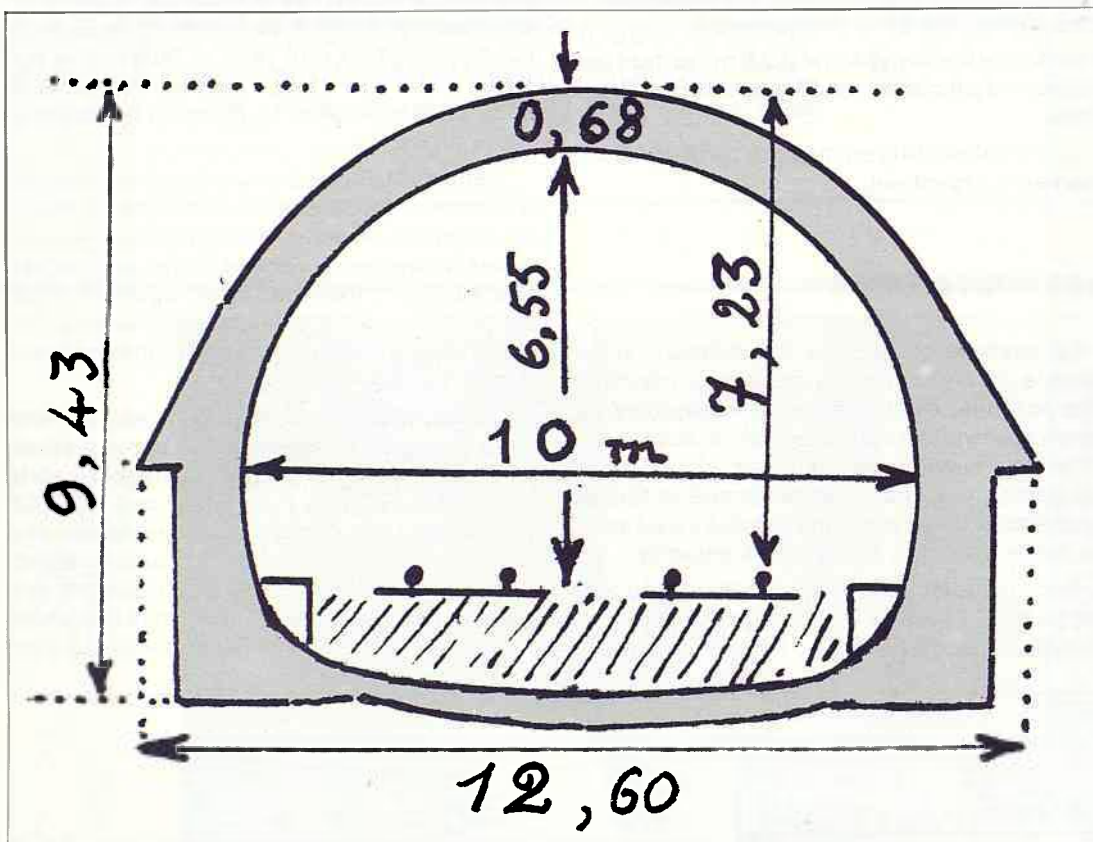


Figure 5 : coupe du tunnel. La voûte intérieure est un pleincintre de 5 mètres de rayon.

Sceaux ; la surface de cette zone doit être desservie, non par le sentier des Torques qui gardera son caractère piétonnier, mais par une petite allée parallèle et plantée, susceptible par ailleurs d'offrir des possibilités de stationnement.

Les travaux

Après appel d'offres, la SNCF a passé un marché avec un groupement de quatre entreprises comprenant : Borie SAE (mandataire), Perforex, Campenon Bernard, Dragages et Travaux Publics.

dessus du tunnel : certaines conduites en fonte susceptibles de casser sous un tassement très faible doivent être remplacées par des canalisations plus souples sur une certaine longueur.

2) 15.4.1985 au 1.9.1985, injections de couléées de ciment dans les terres les plus médiocres et construction des parois verticales des tranchées enterrées.

3) 1.6.1985 au 1.11.1985, exécution des tranchées enterrées.

4) 1.4.1986 au 15.9.1986, foration de la demi section supérieure du tunnel par la tête sud à l'abri des couvertures du 3^e ci-dessus, et du 15.9.1986 au 1.4.1987, réalisation de la demi section inférieure.

André HERZOG,
maire adjoint
chargé de l'urbanisme



TGV-ATLANTIQUE (suite)

Réunion du conseil municipal du jeudi 13 décembre 1984

Délibération relative au projet de TGV-Atlantique

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de M. Herzog,

Considérant qu'à la suite de l'enquête d'utilité publique du TGV-Atlantique, la couverture totale de la voie a été demandée par délibérations du conseil municipal du 24 juin 1983 et du 13 mars 1984, ainsi que par délibérations du conseil général des Hauts-de-Seine du 27 mai 1983 et du conseil régional du 18 octobre 1983,

Considérant que cette couverture a également été préconisée par la commission d'enquête d'utilité publique,

Considérant les déclarations de M. le ministre des Transports et de Mme le ministre de l'Environnement, lors de leur visite à Massy le 17 février 1984, relatives au projet du TGV-Atlantique,

Considérant la lettre du 23 mars 1984 de M. le sous-préfet, commissaire adjoint de la République de l'arrondissement d'Antony, précisant que, lors de sa visite à Massy, M. le ministre des Transports « a fait part de son accord de principe pour la couverture de la ligne ferroviaire dans le secteur qui sépare la sortie du tunnel et la limite de la commune de Châtenay-Malabry, soit approximativement sur une longueur de 150 mètres »,

Considérant que cette couverture doit permettre la réalisation du projet régional dit « coulée verte », en même temps qu'elle élimine les risques de nuisances phoniques,

Considérant que le rapport de présentation du Plan d'Occupation des Sols, approuvé par arrêté préfectoral du 19 avril 1982, évoque l'emprise des terrains SNCF réservée, conformément au Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Ile-de-France, à un aménagement local auquel « la commune ne peut donner accord que s'il ne comporte pas de nuisan-

ces, notamment grâce à une réalisation large souterraine permettant de maintenir en surface d'importants espaces verts »,

Considérant que l'avant-projet de coulée verte élaboré par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France est conforme à l'orientation ci-dessus donnée,

Considérant que le projet TGV-Atlantique a été déclaré d'utilité publique par décret du 25 mai 1984,

Considérant qu'au cours des discussions intervenues entre la SNCF et nos services, la possibilité d'un projet de couverture a été admise par la SNCF en abaissant le profil en long initial à l'exception toutefois d'une courte zone découverte chevauchant la limite des communes de Sceaux et de Châtenay-Malabry, répondant à la nécessité d'installations électriques et d'un accès à la voie ; considérant que, sur ce dernier point, la discussion doit être poursuivie en vue de trouver des solutions techniques adéquates pour couvrir au moins la surface des voies,

Considérant que, pour réaliser les couvertures nécessaires et la coulée verte, et pour tenir compte des suggestions de la commission d'enquête sur la répartition des dépenses, la création d'un syndicat mixte entre la Région, les départements et les communes concernés est envisagée depuis le mois de juin 1984, mais non encore réalisée, les négociations entre l'Etat et la Région n'ayant pu aboutir, si bien que les solutions techniques de couverture n'ont actuellement aucun financement,

Considérant que la SNCF a été autorisée à commencer les travaux sur les communes de Sceaux et Fontenay-aux-Roses et que le marché d'exécution a été passé,

Considérant que l'ensemble du projet forme un tout et que sa définition technique doit être clairement arrêtée pour répondre

à toutes les exigences de l'environnement en ce qui concerne la limitation des nuisances et les aménagements de surface, avant le commencement réel des travaux,

Considérant que les incertitudes ci-dessus évoquées suscitent une vive inquiétude de la population et des utilisateurs des grands équipements les plus proches, lycée Marie-Curie et Institut Universitaire de Technologie notamment,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Demande instamment, avant le début des travaux par la SNCF :

1. qu'aboutisse la négociation Etat/région Ile-de-France sur le problème de la cession des emprises SNCF libérées ;

2. que soit constitué le syndicat mixte qui doit réunir la Région, les départements et les communes concernés, et que, dans ce cadre, la participation des communes due au surcroût de protection ne soit pas supérieure à 10 % ;

3. que l'Etat confirme sa participation financière à hauteur de 50 % du budget total de la coulée verte ;

4. que les prescriptions administratives imposées à la SNCF par la réglementation en matière de protection contre le bruit soient modifiées afin que ne soit plus retenue la notion de bruit moyen mais celle d'intensité sonore maximum ;

5. que le projet technique TGV + coulée verte forme un tout indissociable ; qu'il soit mis au point et approuvé ;

6. que le dispositif financier concernant cet aménagement soit mis au point ;

7. qu'au plan local, la couverture de la voie ferrée soit totale et en compatibilité avec certains impératifs techniques et de sécurité imposés par la SNCF.

A défaut d'obtenir satisfaction en temps voulu sur les points ci-dessus, il demande que soit reportée la date de début des travaux prévue en mars 1985.

Information, dialogue et prises de position

Répondre à l'inquiétude légitime aussi bien des enseignants et des parents d'élèves du lycée Marie-Curie que de la population de Sceaux dans son ensemble et, singulièrement, des riverains de la zone de sortie du tunnel, tel a été l'objectif de M. le maire et de la municipalité en informant, en ouvrant le dialogue et en prenant position de la manière la plus claire.

Dès le 3 décembre, étaient tenues une conférence de presse et une réunion publique d'information.

Le 8, M. le maire s'adressait, dans la cour de la mairie, aux participants d'une manifestation organisée à l'initiative de

l'association de sauvegarde du collège et du lycée Marie-Curie.

Le 13 enfin, avait lieu une importante réunion du conseil municipal au cours de laquelle était prise la délibération dont le texte figure ci-dessus.

La conférence de presse

De nombreux journalistes ne pouvant assister, le 3 décembre à 21 h, à la réunion publique d'information, une conférence de presse a été tenue à la mairie à 18 h 30. Elle a permis, au travers d'un double exposé du maire et des représentants de la SNCF, de sensibiliser la presse

sur un problème dont elle ne semblait pas avoir mesuré la dimension, qui dépasse largement la cadre de Sceaux.

La réunion publique

Heureusement déplacée de l'ancienne mairie, où elle avait été initialement prévue, au gymnase des Blagis, cette réunion a attiré plus de 600 personnes, parmi lesquelles des représentants de toutes les associations concernées.

Ce qui ressort de cette réunion :

L'exigence par le conseil municipal de Sceaux, de la mise sur pied du montage finan-

TGV-ATLANTIQUE

cier et de la formation du Syndicat mixte Région-Départements-Communes, avant le début des travaux, en mars 1985.

Le syndicat doit harmoniser les chantiers du TGV et de la coulée verte entre Paris et Massy et revendiquer la cession gratuite des emprises non-utilisées pour la ligne Atlantique aux collectivités locales.

M. le maire, comme les associations de défense, récusent d'autre part la notion de LEQ (niveau sonore moyen sur la période 8 h - 20 h). Ils demandent que soit pris en compte le bruit instantané, la nuisance effectivement subie par les riverains. La SNCF répond que l'impact maximal équivaut au bruit du passage d'une

voiture dans une rue et qu'aucune vibration ne sera perceptible dans le lycée.

Enfin, les responsables du TGV soulignent que l'ouvrage paysager prévu permettra de rétablir la perspective du parc de Sceaux, jusqu'alors coupée par la plate-forme de Gallardon.

TRANSPORTS

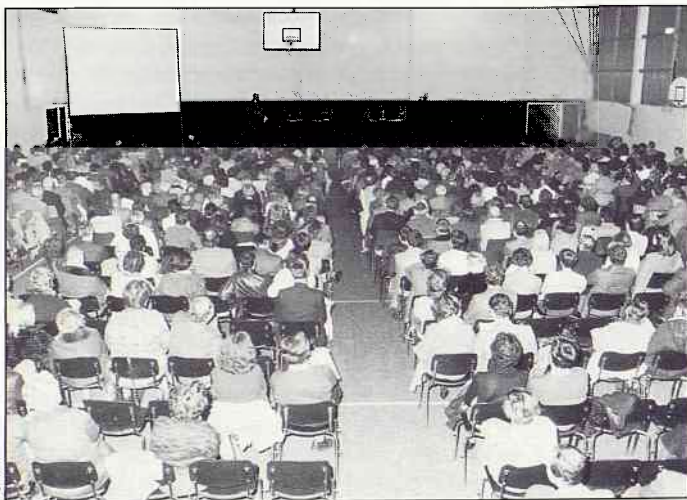
Les riverains demandent la couverture du TGV-Atlantique dans la banlieue parisienne

(Le Monde — 11.12.84)

TGV ATLANTIQUE : LES BUTOIRS DE SCEAUX

LES CHANTIERS DU TRAIN A GRANDE VITESSE ET DE LA COULÉE VERTE POURRONT-ILS ÊTRE MENÉS DE FRONT ? UN OBSTACLE DE PLUS APRÈS LA LEVÉE DE BOUCLIERS DES RIVERAINS

(La Croix — 12.12.84)



Plus de 600 personnes, parmi lesquelles des représentants de toutes les associations concernées.

TGV : colère dans les Hauts-de-Seine

(Le Quotidien de Paris 7.12.84)

De gauche à droite : MM. Ringenbach, maire de Sceaux, Herzog, maire adjoint chargé de l'urbanisme, Bérard, sous-préfet d'Antony, Le Baill, député de la 12^e circonscription des Hauts-de-Seine, Chambron, directeur de la ligne nouvelle TGV-Atlantique, Gripois, chef du groupe d'études et de travaux n° 1 de la SNCF, et Cazenave, représentant du groupement d'entreprises chargées des travaux.



24 heures dans votre département

Le T.G.V. Atlantique à Sceaux : explications à grande vitesse

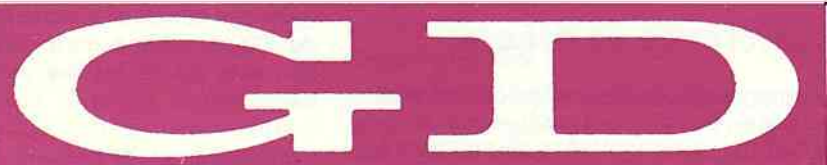
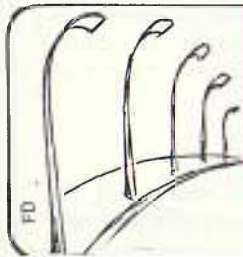
(Le Parisien libéré — 5.12.84)



Le 8 décembre, le cortège de la manifestation dans la rue piétonne.



M. le maire s'adresse aux manifestants dans la cour de la mairie.



entreprises générales électriques **GALLET-DELAGE**
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2 400 000 FRANCS

éclairage électrique public - signalisation
force - lumière - réseau électrique h.t., b.t.
illumination de jardins
éclairage de stades et grands espaces

17-17 bis RUE DU 14 JUILLET
94270 KREMLIN-BICETRE

Tél. 658.21.53



Tables rondes de quartier (suite)

Rencontre et dialogue avec les élus

Six tables rondes de quartier se sont déroulées entre le mois de mai et le mois d'octobre. Il en a été rendu compte dans les n° 138 (juin-juillet) et 141 (novembre) du BMI.

On trouvera ci-dessous un bref compte rendu des deux dernières, qui ont intéressé les quartiers « Franklin-Roosevelt - Colbert - Lakanal » et « Parc de Sceaux - Tréville ».

Quartier Franklin-Roosevelt Colbert - Lakanal

La réunion s'est tenue le 9 novembre à l'ancienne mairie. Elle a été largement axée sur les problèmes de sécurité dans tous les sens du terme, avec une dominante « circulation » très nette dans ce quartier traversé par deux grands axes.

Comme dans la plupart des autres quartiers, de nombreux cambriolages ont eu lieu ; les avis sont partagés quant à la capacité des services de police d'intervenir rapidement.

En ce qui concerne la circulation, la vitesse excessive des automobilistes est déplorée, en particulier boulevard Colbert et aux abords du lycée Lakanal. La protection des piétons est souvent considérée comme insuffisamment assurée : sorties du jardin de la Ménagerie, place de l'Église, carrefour Lakanal.

En ce dernier point, le développement des plantations sur l'îlot central semble poser des problèmes de visibilité.

Le réglage de plusieurs ensembles de feux tricolores est mis en cause. Une implantation nouvelle est demandée, hors du quartier, au carrefour formé par les rues du Lycée, de Fontenay, Charles-Péguy et Bertron, jugé dangereux pour les piétons et mal commode pour les automobilistes circulant d'Est en Ouest.

La circulation dans la rue du Lycée est considérée comme préoccupante du fait de son utilisation comme voie de transit. Mais on reconnaît que l'inversion de son sens de circulation entraînerait une saturation du boulevard Colbert aux heures de pointe.

En ce qui concerne le stationnement, deux abus principaux sont signalés comme susceptibles d'entraîner de graves conséquences : place de la gare de Sceaux où l'accès de véhicules de secours est impossible, et autour de l'ancienne mairie et de l'église les jours de marché, ce qui pose à nouveau le problème du stationnement avenue Franklin-Roosevelt (en épi ?).

Toutes ces observations ou suggestions ainsi que beaucoup d'autres sont notées. Elles

feront l'objet d'un examen attentif, avec participation, en tant que de besoin, d'habitants du quartier particulièrement informés ou sensibilisés.

Quartier Parc de Sceaux Tréville

La réunion s'est tenue le 23 novembre au gymnase de l'école du Petit-Chambord.

Là aussi, la sécurité était sur la sellette : cambriolages, comportement de certains automobilistes ou « deux roues », stationnement anarchique et, de ce fait, dangereux pour les piétons.

Les secteurs de l'avenue du Général-Leclerc, de l'allée de Tréville — en particulier aux abords du groupe scolaire — et de la gare du parc de Sceaux constituent les points sensibles. Par contre, les travaux effectués avenue Le Nôtre devraient apporter une réelle amélioration : réduction de la vitesse des voitures et organisation du stationnement.

Dans de nombreuses rues, le stationnement

unilatéral alterné n'est pas respecté, mais l'implantation de panneaux rappelant cette règle n'est pas souhaitée pour autant.

La protection de l'environnement est également évoquée ; une amélioration de la propreté des rues est souhaitée, en particulier avenue du Général-Leclerc. Les avis sont partagés à propos du ramassage des feuilles à l'automne, une participation active des riverains n'étant pas écartée par certains d'entre eux qui considèrent que la qualité de vie dans ce quartier mérite bien quelques efforts.

Le « grand » concert donné dans le parc le 1^{er} juillet dernier a laissé un souvenir plutôt désagréable. Si une telle manifestation devait se reproduire, le dispositif de sécurité devrait être considérablement renforcé, en particulier aux entrées des résidences du Petit-Chambord et de l'allée d'honneur.

Comme pour les autres réunions, il est pris note de toutes les observations et suggestions, notamment celle relative à l'amélioration de l'efficacité de l'information faite pour annoncer les tables rondes de quartier.



Lors de la réunion du 9 novembre, les représentants du conseil municipal. De gauche à droite : Mmes Maria, Laville, conseillères municipales ; MM. Collet, Laurent, Benoît, Oheix, maires adjoints ; M. Ringenbach, maire ; M. Herzog, premier adjoint ; Mme Saunois, maire adjoint ; M. Philippe, maire adjoint ; M. Lecomte, conseiller municipal délégué ; M. Bonté, maire adjoint.

Lors de la réunion du 23 novembre, les représentants du conseil municipal et des services municipaux. De gauche à droite : Mme Bray, conseillère municipale ; M. Collet, maire adjoint ; M. Steverlyncq, conseiller municipal délégué ; M. Benoît, maire adjoint ; M. Ringenbach, maire ; MM. Oheix, Philippe, maires adjoints ; Mme Saunois, maire adjoint ; Mme Millet, chef du service des relations publiques et de la communication ; M. Simonnet, directeur des services techniques.



jean-louis perveaux décorateur
agencement d'appartements
22, rue Bertron 92330 SCEAUX tél. 702. 20. 60

CONSEIL
AMENAGEMENT
TRANSFORMATION
RENOVATION

AU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du jeudi 13 décembre 1984

Rigueur et fermeté

Tels sont les deux maîtres-mots qui ont orienté les décisions du conseil municipal lors de sa séance du 13 décembre. Rigueur dans les dépenses afin de limiter la croissance des impôts, rigueur dans la gestion et dans la réflexion sur le futur, enfin fermeté face à l'État-SNCF afin de défendre les droits légitimes des Scéens.

Les Gémeaux : austérité

A l'occasion de la nomination prochaine d'un nouveau directeur du Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux », une nouvelle convention doit être passée entre les villes, le département et l'État. Les villes finançant l'action des Gémeaux ont donc procédé à une nouvelle

décidé d'encadrer son action en ce domaine dans des limites financières strictes et a voté un crédit constant pour les trois ans à venir, bloqué au niveau de 1984 + 4 %, ce principe de blocage en francs courants sur trois ans ayant également été avancé par la direction de la Culture pour la subvention de l'État.

Compte tenu du retrait de Fontenay-aux-Roses et de l'impossibilité pour Bourg-la-Reine et Sceaux d'en compenser les conséquences financières, cela va conduire Les Gémeaux à une réduction de leurs ressources, sauf à trouver de nouveaux financements auprès des adhérents ou de « sponsors » (entreprises).

Décision adoptée à la majorité : 28 voix contre 5.

Halte-garderie

De nouveaux tarifs pour un meilleur service

Les tarifs actuels de la halte-garderie avaient été mis en place en 1980 dans le but de développer ce service. Ce but est aujourd'hui atteint et les tarifs font apparaître deux défauts : ils sont compliqués et conduisent à une limitation de l'utilisation du service du fait des réservations excessives trop souvent non-utilisées.

Le conseil municipal a décidé de simplifier les tarifs : un tarif horaire unique au lieu de trois, tout en augmentant le tarif moyen de 4 %. Les forfaits demi-journée ou journée sont supprimés et remplacés par la possibilité étendue de



CAC « Les Gémeaux » : une nouvelle convention.



Halte-garderie : de nouveaux tarifs.

analyse de leur politique culturelle et annoncé leur décision.

Fontenay-aux-Roses avait décidé à la mi-84 de ne plus participer au financement et Bourg-la-Reine, le 4 décembre dernier, avait à son tour voté le maintien de la subvention au niveau 1984 en l'indexant sur l'évolution générale des subventions aux associations.

Compte tenu de sa situation financière générale et de la volonté de ne pas alourdir les impôts, le conseil municipal s'est d'abord interrogé sur la capacité de Sceaux à maintenir un tel type d'action culturelle.

Après avoir repris à son compte l'avis favorable de la commission des affaires culturelles, le conseil, sur proposition du maire, a

TGV : fermeté

Ce numéro du BMI contient un long article sur le TGV dans lequel la délibération du conseil municipal est reproduite dans son intégralité.

Le conseil a énoncé clairement les conditions qui devaient être remplies avant l'ouverture des travaux afin que les intérêts légitimes des Scéens soient préservés.

Dans le cas contraire, un report des travaux est demandé.

Délibération adoptée à l'unanimité.

mensualiser le service. Ces mesures devraient conduire à renforcer la fonction « dépannage » par rapport à la fonction « crèche ».

Décision adoptée à l'unanimité.

Tarifs de la halte-garderie pour 1985

Quotient familial :	L'heure :	
	Tarif plein	Tarif réduit
inférieur à 1 700 F	5,40 F	2,70 F
de 1 701 F à 3 119 F	7,30 F	3,70 F
supérieur à 3 120 F	8,30 F	4,20 F

entreprise
générale
d'électricité



INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS A VOTRE DISPOSITION
R. SERVIGNAT & Cie

12, RUE DES ÉCOLES - 92330 SCEAUX — Tél. 350.17.29 +
Ateliers : 22, rue des Écoles

S.A. au Capital de 300 000 F — QUALIFELEC IV 742

AU CONSEIL MUNICIPAL

Ilôt Charaire : l'aménagement continué

Dans le courant de l'année 1985, une fois achevée la phase actuelle, les travaux reprendront pour la construction de l'ilôt 5. Celui-ci comprendra : un hôtel, 14 logements, 4 commerces et des salles municipales.

Par 32 voix pour et 1 abstention, le conseil vote les promesses de baux à construction pour une durée de 65 ans.

En outre, le conseil municipal a approuvé deux mesures d'aménagement liées à la première phase de l'ilôt Charaire :

- marché avec la société SMAC pour le revêtement de surface de la place de Brühl (unanimité) ;
- marché avec la société Jaeger pour la gestion du parc souterrain (28 voix contre 5).

Un plan pour notre avenir

La planification était chose facile dans les années 1960 lorsque la croissance économique était régulière et qu'il suffisait de prolonger les tendances du passé pour connaître l'avenir. Il n'en est malheureusement plus de même aujourd'hui. La réalité s'avère tellement différente de toutes les prévisions possibles que la planification détaillée devient impossible. Il fallait néanmoins définir clairement les réalisations

qu'il était raisonnable de programmer pour les prochaines années compte tenu des contraintes financières et de la volonté de modérer la pression fiscale.

Le document présenté en séance rassemble donc les dépenses d'investissement qui pourront très probablement être réalisées durant la période 1985-1989. Pendant ces cinq ans, il est prévu d'investir en moyenne 12 MF (valeur 1984) par an.

Avec ces ressources financières, il a été proposé de : (voir plan ci-dessous).

- **achever les opérations en cours** : moderniser la maison de retraite Renaudin (1), achever l'aménagement de l'ilôt Charaire, construire des salles municipales (2), réhabiliter la piscine (3). Total : 9 MF.
- **entretenir le patrimoine existant** : voirie et divers. Total : 29 MF.
- **entreprendre de nouvelles opérations** : restructurer l'école du Centre (4), restructurer l'école des Blagis (5), construire des tribunes à la salle des sports des Clos Saint-Marcel (6), aménager les tennis du jardin de la Ménagerie (7), développer le Conservatoire de musique avec Bourg-la-Reine (8), restructurer la MJC et le quartier des Blagis (contrat régional) (9), aménager la coulée verte (10) et réaliser quelques acquisitions foncières prévues au plan d'occupation des sols. Total : 24 MF.

Tarifs municipaux : l'État bloque

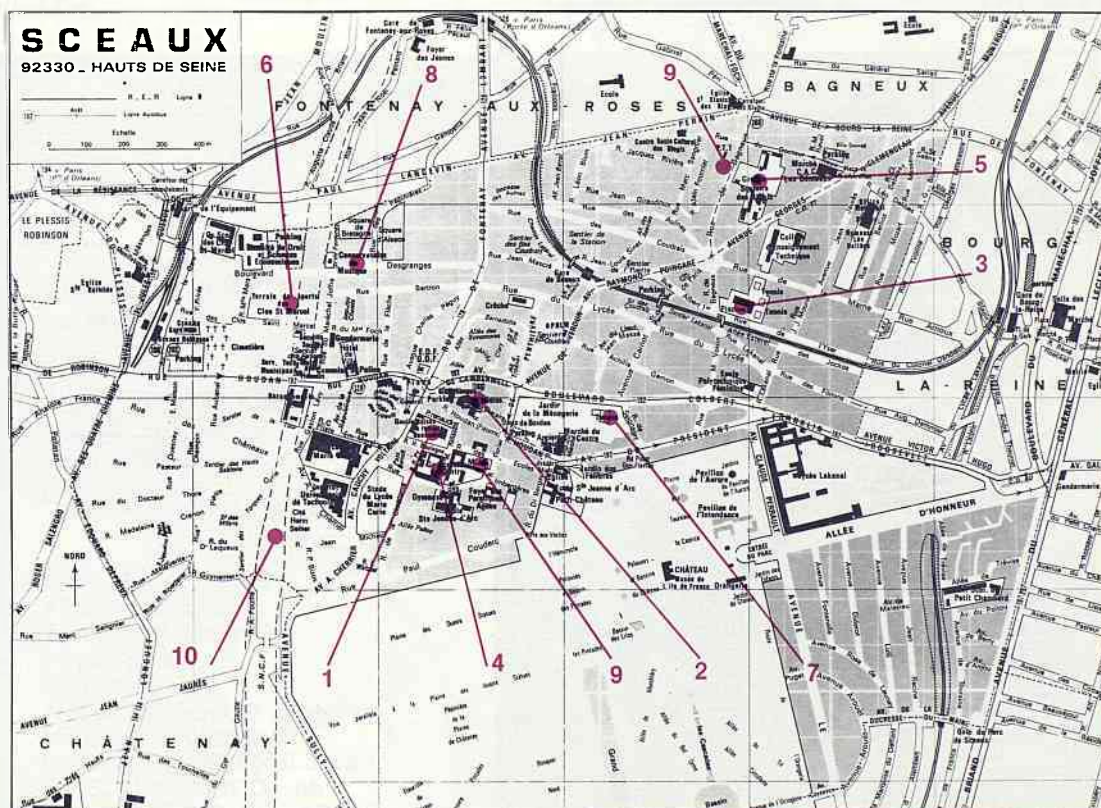
Encore une fois, le gouvernement a marqué la distance existant entre son discours sur la décentralisation et sa pratique journalière : les prix des services publics municipaux sont bloqués au niveau de 1984 + 4 %. Une telle réglementation, plus sévère que celle prise dans le domaine économique, montre les limites de la liberté communale.

Dans ce cadre étriqué, le conseil a adopté une série de mesures de revalorisation des droits (non bloqués) et des tarifs (bloqués), visant à une meilleure répartition de la charge des services entre usagers et contribuables :

- licence sur les débits de boissons (unanimité) ;
- taxe sur les appareils automatiques (unanimité) ;
- bibliothèque municipale (majorité : 28 voix contre 5) ;
- salles municipales (unanimité) ;
- utilisation du car de la ville (unanimité) ;
- droits de place au marché du Centre (unanimité) ;
- redevance d'assainissement (unanimité) ;
- location des jardins familiaux (unanimité) ;
- publicité (unanimité) ;
- taxe de raccordement à l'égout (unanimité).

Les autres décisions

- Adhésion de la commune de Sceaux au Syndicat Intercommunal des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères (décision prise à l'unanimité). Élection des délégués du conseil municipal à ce syndicat : MM. Benoît et Brosse, titulaires (à l'unanimité) ; Mme Martel et M. Steverlynck (à la majorité : 28 voix contre 5).
- Marché avec la société Cofreth pour l'exploitation et l'entretien du chauffage des bâtiments communaux et scolaires, suite à l'installation de nouvelles chaudières. Adoptée à l'unanimité.
- Mobilier urbain publicitaire : modification du contrat avec Publicitor (arrêt de bus). Adoptée à la majorité : 32 voix, 1 abstention.
- Approbation du dossier technique des travaux de viabilité du chemin d'Arcueil. Adoptée à l'unanimité.
- Enseignement : achat d'un appareil à photocopier pour l'école des Clos Saint-Marcel. Adoptée à l'unanimité.
- Minibus : avenant au marché avec la Setra pour permettre la poursuite du service. Adoptée à la majorité : 28 voix, 5 abstentions.



stéphane kélian

PIVOINE
CHAUSSURES

Robert Clergerie

7, RUE DE L'ÉGLISE - ANTONY — 668 88 42

27 NOVEMBRE : CENTENAIRE DE LA CAISSE DES ÉCOLES



Il était une fois (grand silence... relatif !), une très vieille dame, sans doute la plus gentille de toutes les vieilles dames de Sceaux. Cette vieille dame, c'est la Caisse des écoles. Et la Caisse des écoles, vous le savez, c'est elle qui s'occupe du restaurant scolaire, du centre municipal des loisirs, des centres aérés et des colonies de vacances.

Aujourd'hui, elle a cent ans, et pour son centenaire elle a pensé vous faire plaisir en organisant...



... un goûter dans chacune de vos écoles... et le goûter c'est sérieux !,...



... c'est comme la musique,...



... un défilé aux lampions...

Plus de 1 400 enfants, plusieurs centaines de parents, cela faisait vraiment beaucoup de monde au jardin de la Ménagerie

... et une tombola, tirée par M. le maire et Mme Justin, vice-présidente de la Caisse des écoles. Une tombola organisée avec le généreux concours du « COFR' A JOUETS » et de la Bijouterie Charles Gérard.



Les enfants racontent

Mardi 27 novembre, le matin s'est passé comme d'habitude, mais l'après-midi, à trois heures, un grand gâteau aux amandes est allé dans notre estomac avec un verre de jus de fruit et, pour digérer, des chansons, des blagues, des devinettes et un sketch.

Puis, on a préparé les lampions. A quatre heures et demie, on est sorti de l'école avec les lampions et on a remonté la route jusqu'au parc de la Ménagerie. Quelle marche ! surtout quant on doit lever le lampion assez haut. Il y a eu quelques lampions brûlés. Au feu les pompiers les lampions qui brûlent, au feu les pompiers, ça va tout brûler. Pas si fort, pas si fort ! car il y a la fanfare, la belle fanfare de quatre personnes, un au banjo, l'autre au tampon de batterie, un au saxophone et un à la trompette et, nous arrivons enfin au parc.

Il y a déjà les trois autres écoles (Blagis, Centre, Petit-Chambord). Pour la tombola, le gagnant des Clos gagne une montre chrono

à quartz mais, pour les autres écoles, je ne sais pas. Le moment du tirage arrive... Le cœur serré, qui est le gagnant ? Mystère et boule de gomme. Coupez ! Pardon, tirez ! Le numéro 413 ! Ouinn ! Ouinn ! J'ai perdu.

Après le tirage, je me dépêche et je vais chercher mon cadeau car peut-être vous ne savez pas que tout le monde a un cadeau, beaucoup moins gros qu'à la tombola mais c'est quand même quelque chose quand on sait qu'il y avait 1 400 enfants à cette fête. Moi, j'ai eu un schtroumph, d'autres ont eu un rubicube etc... Quand ça c'est terminé, tous les enfants se sont dispersés. Ça faisait un sacré changement de 1 400 à 10 personnes, puis à six heures et demie, je suis aussi parti.

Cette fête était très bien organisée. Elle a fait couler beaucoup d'encre, de salive et surtout de sueur.

Un élève de CM2 des Clos Saint-Marcel



Une élève de CM2 des Clos Saint-Marcel

CHARLES GÉRARD

bijoutier • horloger-conseil

OMEGA • TISSOT • SEIKO • CITIZEN

96, rue Houdan — SCEAUX Tél. 661.02.14

LE COFR' A JOUETS TEL. 661 09 71
RUE PIETONNE SCEAUX

CHARLES GÉRARD boutique

bijoutier • horloger-conseil

DES BIJOUX, DES MONTRES JEUNES

102, rue Houdan — SCEAUX Tél. 350.23.97

LE COFR' A JOUETS TEL. 661 09 71
RUE PIETONNE SCEAUX

LA SÉCURITÉ A SCEAUX

Des agents de police municipale : nature et organisation de leurs missions



Joseph ARCOVIO
25 ans



Charles BEAUVAIS
33 ans



Dominique DUSSAILLANT
23 ans



Charles MARACHLIAN
28 ans



Philippe ZORITA
24 ans



M. le maire et M. Collet, maire adjoint chargé de la sécurité, entourés des cinq agents de police municipale.

Avec un peu de retard sur le calendrier indiqué il y a deux mois dans le numéro d'octobre du BMI, la ville de Sceaux dispose maintenant d'un embryon de police municipale.

Cinq agents ont été recrutés à la mi-novembre, à la suite d'un examen d'aptitude passé en octobre (il y a eu une trentaine de candidats). Pendant les deux premières semaines, ils ont fait connaissance avec la ville de Sceaux, ses services, ses quartiers, sa voirie, puis ont effectué un stage d'une semaine au commissariat de police, grâce à l'obligeance de M. Louap, commissaire de police, et de la Direction départementale des polices urbaines.

Ils sont maintenant sur le terrain, en uniforme (blouson et casquette bleu marine), se déplacent à pied ou en cyclomoteur et seront équipés au début de l'an prochain d'émetteur-récepteur radio.

Vous trouverez ci-contre, leur photo avec leur nom et leur âge, ce qui vous permettra de faire leur connaissance.

Que vont-ils faire dans notre ville ?

D'abord assurer une mission de surveillance générale : présents sur le terrain, effectuant des rondes à pied ou en cyclomoteur, seuls ou à deux, ils regarderont, écouteront, s'informeront et informeront. Vous ne devez pas hésiter à leur signaler ce qui vous semble ne pas aller (travaux mal balisés, stationnement gênant, mau-



Contribuer à une meilleure discipline de stationnement.



Assurer une mission de surveillance générale : écouter, s'informer et informer.

poissonnerie AUBIN

17, RUE HOUDAN 92330 SCEAUX



tél. 350.08.24

LA SÉCURITÉ A SCEAUX

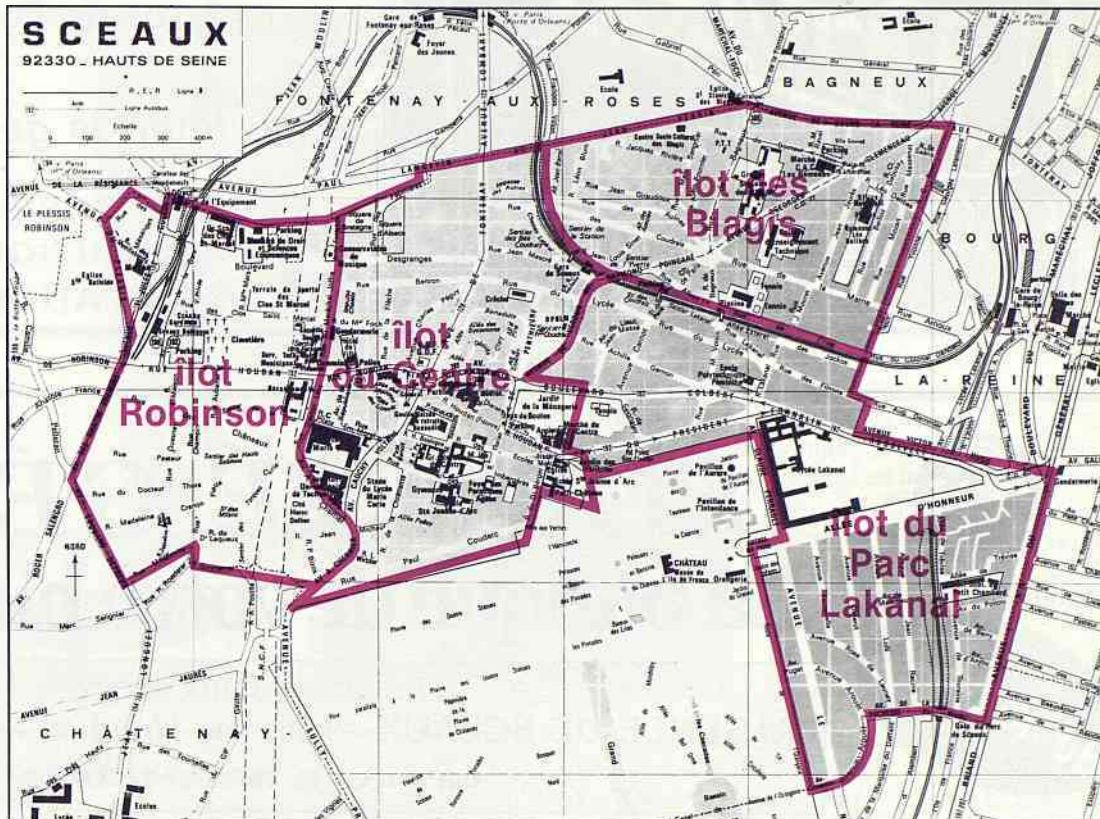
vais fonctionnement des feux ou de l'éclairage public, nettoyage insuffisant, etc.) ou ce qui semble suspect.

Ensuite, contribuer à une meilleure discipline de l'utilisation de la voirie et des espaces publics, en réglant la circulation à certains points sensibles (abords des écoles, marchés, carrefours), en intervenant préventivement pour éviter certains désordres (mauvais stationnement, protection de la zone piétonne, propreté, etc.), en mettant en garde avant d'intervenir de façon répressive ceux qui ignorent systématiquement les règles de notre vie communale.

Enfin, car il faudra malheureusement en arriver là, réprimer les infractions, notamment aux règles de stationnement et de la circulation et puis, cela va de soi, intervenir à l'égard des délinquants en flagrant délit.

Les effectifs actuels ne permettent pas de couvrir tout le territoire de Sceaux. Rappelons que dans la nouvelle organisation, le commissariat de police assure l'îlotage des quartiers de Robinson et des Blagis (voir le plan ci-contre) avec deux agents pour chacun de ces deux quartiers.

Les agents municipaux vont assurer, en priorité, l'îlotage du Centre de Sceaux et compléteront l'action de la police d'État sur Robinson (stationnement payant, point d'école rue Houdan, stationnement gênant). Dans la mesure du possible, ils étendront leur action sur le quartier Lakanal et du Parc, mais celui-ci ne pourra être complètement couvert qu'au fur et à mesure de la mise en place d'effectifs supplémentaires : l'objectif actuel est d'arriver à un total de neuf agents municipaux d'ici trois ans.



Les quatre îlots de Sceaux.

Ces agents seront polyvalents, c'est-à-dire qu'ils assureront à tour de rôle les divers postes de surveillance qui ont été définis. Cette définition est d'ailleurs provisoire et pourra être revue compte tenu de l'expérience.

En raison de la durée hebdomadaire du travail, des congés, des repos compensateurs

éventuels, des absences pour maladie, l'effectif en service à un moment donné pourra varier de trois à cinq.

La surveillance sera assurée du lundi au vendredi de 8 heures à 20 heures ; la nuit et le dimanche, seuls les agents du commissariat sont en mesure d'intervenir.

★

La mise en place progressive d'une police municipale, dont l'action complètera celle de la police d'État, va certes constituer, du moins peut-on l'espérer, un facteur important de l'amélioration de la sécurité à Sceaux.

Mais elle seule ne saurait suffire si elle n'est pas accompagnée d'un effort de discipline collective de la part de tous dans le domaine de la sécurité des déplacements et de l'utilisation de la voie publique et, en même temps, de la volonté de développer des solidarités de voisinage et de lutter contre l'indifférence pour mieux assurer la protection des biens et des personnes.



Régler la circulation à certains points sensibles.



Claude COLLET,
maire adjoint,
chargé de la sécurité

SELLIER-LEBLANC
43, BOULEVARD DU MARÉCHAL-JOFFRE
92340 BOURG-LA-REINE



COMBUSTIBLES (S.A.)
Tél. 702 72 22

livraison à partir d'1 tonne de **CHARBON**

FUEL livraison à partir de 1 000 litres



Chez votre concessionnaire
RENAULT

Éts. BESOMBES et Cie

2, rue de Fontenay — 92330 SCEAUX
Tél. 661.05.50

et toute la gamme de véhicules neufs.

*
SERVICE APRÈS-VENTE
BOUTIQUE D'ACCESSOIRES
LOCATION SANS CHAUFFEUR



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

La banque de votre bien-être.

du nouveau

pour mieux vous servir
l'AGENCE DE SCEAUX 106, rue Houdan — tél. 350.68.26
est ouverte le SAMEDI

MARDI au VENDREDI 9 h à 12 h 15 — 13 h 30 à 17 h SAMEDI 8 h 45 à 12 h 15 — 13 h 30 à 16 h 30

vos achats de tous les jours

ACCÈS DIRECT DU MAGASIN AU COFFRE DE VOTRE VOITURE

**PARKING
COUVERT**

MULTI

153, RUE HOUDAN
gare de robinson

ASSOCIATIONS

Les Gémeaux

du 12 au 20

1985 : Les Gémeaux vous présentent leurs vœux avec une programmation pour janvier en forme de feu d'artifice. Jugez-en plutôt !

- Un **cinéma enfants** exceptionnel avec, entre autre, Tex Avery, « *L'étoffe des héros* » (qui passera également en soirée), « *La guerre des boutons* », etc.
- Pour vous, nous rouvrons la maison avec « *1984* » de M. Radford, avec R. Burton dans son dernier rôle, puis en exclusivité banlieue (première semaine de sortie parisienne) « *Strangers than paradise* » de J. Jarmush. En fin de mois, « *Les amants terribles* » de D. Dubroux, une réalisatrice française dont plusieurs films sont déjà passés ici.
- Entre temps, une innovation : une soirée **jazz-cinéma**, le vendredi 18 à 20 h ; trois moyens métrages de F. Cassenti sur des musiciens dont Michel Petrucciani que vous avez applaudi ici en octobre, projections entrecoupées d'un concert dans la cafétéria.



Richard Brunson

- En théâtre, « *L'ami retrouvé* » du Sc [redacted] présenté les 22, 23, 24, 25, 26 à 21 h, est une pièce qui décrit la montée du nazisme, vue par deux adolescents. Ce spectacle est accompagné d'une **exposition** en trois parties, « *Regards sur les années 30* », installée dans les locaux dès le 8 janvier ; des animations sont également proposées dans les lycées.
- En **théâtre/enfants**, un spectacle « *Shahantar* », par la Compagnie de l'Olifant, est proposé en horaires scolaires.
- Et, bouquet de notre feu d'artifice, deux soirées **variétés** (15 et 16 janvier à 21 h), avec [redacted] dans son nouveau spectacle : à ne pas manquer !

Quel mois !...

Maison des Jeunes et de la Culture

du 12 au 20

Expositions

- du 5 au 18 janvier : exposition des dessins réalisés dans le cadre du concours d'affiches pour l'inauguration des nouveaux bâtiments de la bibliothèque municipale.
- Du 21 janvier au 2 février : exposition des photographies de M. Fabien Bruno. Celui-ci superpose ses négatifs pour obtenir des photos-compositions illustrées d'une phrase ou d'un texte poétique qui sont propres à guider le visiteur.

Stages

- Photographie, le samedi 26 janvier ; thème : le paysage. Prises de vue à la chambre 4x5, ambiance et lumière, exploitation de l'image graphique à la chambre professionnelle.
- Danse Smurf : les dimanches 27 janvier et 3 février.

Création d'un atelier de « nu »

Nous envisageons l'ouverture d'un atelier de dessin/peinture avec modèles vivants. Cela suppose une connaissance préalable du dessin. Si vous êtes intéressés par la formule, vous voudrez bien laisser vos coordonnées au bureau d'accueil de la MJC. Nous vous informerons en temps utile de la réunion préparatoire au cours de laquelle seront définis les jours et les heures de fonctionnement.

Constellation zodiacale

Vous êtes intéressés par les étoiles, les constellations, les signes du zodiaque ? Alors, venez rejoindre le groupe qui se réunit les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois (hors vacances scolaires), entre 17 h et 18 h.

Permanence d'information

Si vous cherchez à vous renseigner sur les stages de ski et de tennis, les organismes de vacances jeunes, les filières à suivre pour telles ou telles études ou professions, et bien d'autres sujets... venez à la permanence d'accueil et d'information de l'Animathèque-MJC, les lundi, mercredi et vendredi, de 14 h à 17 h.

Écrivain public

Le mardi de 9 h à 10 h 30, pour vous aider à remplir vos formulaires, faire un curriculum vitae, une lettre de candidature, etc. Ces services sont gratuits.

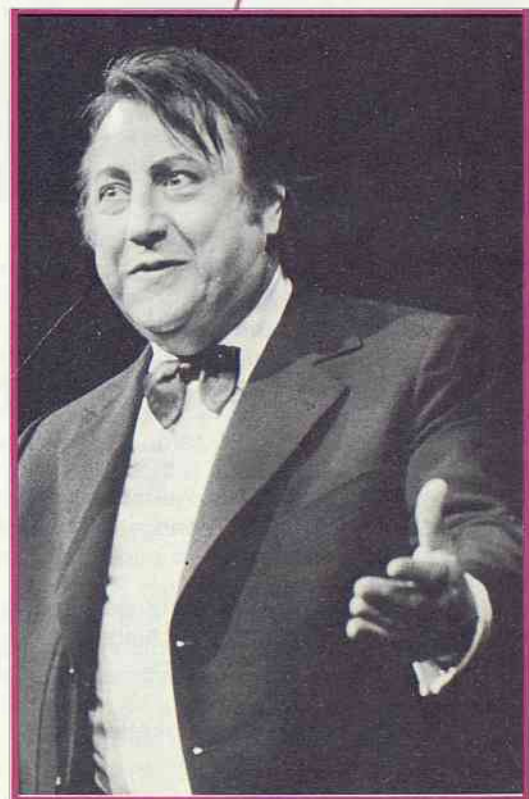
Réservations spectacles

- « *L'Arlésienne* » de Georges Bizet au Cirque d'hiver, le samedi 19 janvier 1985 en soirée.
- « *Bye Bye Show Biz* » de Jérôme Savary au théâtre Mogador, le jeudi 28 février en soirée.

Réservation des places à l'accueil de la MJC (tarif collectivités).

La Maison des Jeunes et de la Culture est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 22 h sans interruption ; le samedi et pendant les vacances scolaires de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Elle est fermée le dimanche.

Et déjà, pour février, nous vous annonçons un spectacle de Commedia dell'arte en Italie. « *L'Amour des trois oranges* » par la Compagnie Puppi et Fresedde que vous aviez déjà pu applaudir, il y a deux ans, dans « *Don Giovanni* ».



ENCADREUR

Ancienne École des Métiers d'Art

GRAVURES ANCIENNES - ENCADREMENTS TOUS STYLES
EX-LIBRIS - OBJETS - CADEAUX

29, rue des écoles - SCEAUX - tel. 702. 63.33

OUVERT
LE LUNDI

ouvert de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h - fermé le mercredi et samedi après-midi

MENUISERIE • ÉBÉNISTERIE BOIS DÉTAIL

Ets CHATEAU

86, rue Houdan (rue piétonne) - 92330 SCEAUX ☎ 661.01.25

RESTAURATION DE MEUBLES ANCIENS

ASSOCIATIONS



Répondant à sa vocation d'être un outil favorisant la communication et l'expression d'un plus grand nombre, le Centre Social et Culturel des Blagis met en place un **centre de documentation et d'information**.

Un lieu de rencontre et d'accueil

Le centre de documentation et d'information est un point de rencontre, de libre expression, d'animation, un carrefour de l'information.

Un service public ouvert à tous

Enfants, adolescents, jeunes travailleurs, mais aussi parents, animateurs, responsables d'associations, etc., le public peut trouver en un seul lieu, l'ensemble des informations qui le concerne (métiers, consommation, loisirs, formation, etc.).

Ses buts

- Rassembler en un seul lieu un maximum d'informations dans de nombreux domaines.
- Vous aider et vous guider dans vos recherches, ou vous orienter pour des problèmes spécifiques vers les organismes compétents.

Expositions — Journées d'information

Ce service envisage la possibilité d'organiser des journées d'information ou l'installation d'expositions pour sensibiliser le public sur des thèmes divers.

Service emploi/jeune

- Recherche pratique de travail à partir des petites annonces des journaux.
- Élaboration de curriculum vitae personnalisé et de lettre de candidature avec l'aide d'un animateur et de l'écrivain public.

Ce service fonctionne tous les mardis matins à partir de 8 h.

Affichage — Petites annonces

Ventes, échanges, gardes d'enfants, baby sitting, petits emplois, locations, etc.

Documentation

La documentation est constituée de dossiers, revues, guides, fiches, fichiers d'adresses, répartis en grands secteurs :

- enseignement,
- formation professionnelle, métiers,
- débouchés, emploi,
- éducation permanente,

- vie sociale,
- loisirs,
- vacances en France et à l'étranger,
- sports.

Accueil

- Mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ;
- mercredi de 9 h à 12 h.

Ouverture à partir de début janvier 1985.

Renseignements : Centre Social et Culturel des Blagis, 2, rue du Docteur-Roux, tél. 660 51 18.

Samedis Musicaux de Sceaux

Samedi 12 janvier

QUATUOR ÉLYSÉEN

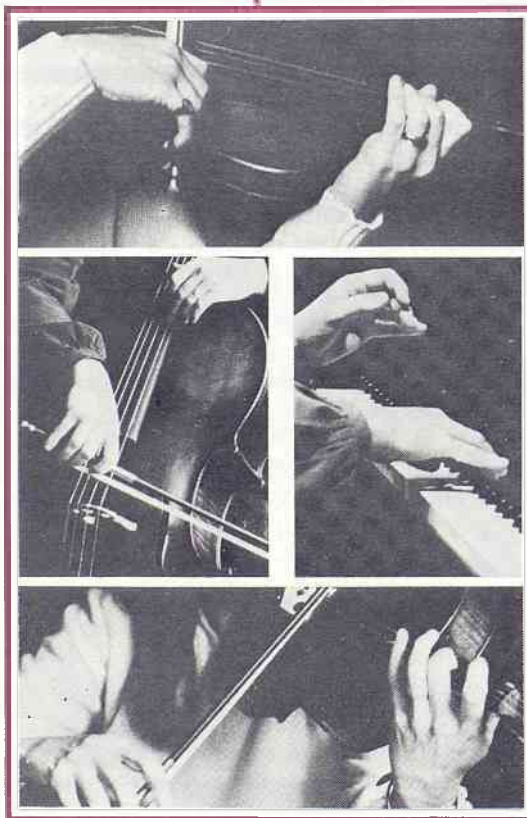
(quatuor avec piano)

Anne-Claude Villars : violon ; Simone Feyrabend : alto ; Claire Giardelli : violoncelle ; Danièle Bellik : piano.

Au programme : Weber, Brahms, Dvorak.

Ce concert aura lieu au Centre d'Action Culturelle « Les Géméaux » (49, avenue Georges-Clemenceau), à 17 h 30 en concert-animation et à 20 h 45 en concert du soir.

Le quatuor est déjà connu du public mélomane de la région puisqu'il a été tout récemment invité par le Festival de Sceaux.



Les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux

Lors de notre dernier concert, le 18 novembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux jeunes interprètes, M. Bourdoncle et D. Vidal, dans un duo piano-clarinette. Parfaitement adapté aux buts que nous poursuivons, ce concert, étayé de pièces courtes, fut fort apprécié des adultes et des enfants présents.

Après ce grand succès, nous vous attendons de nouveau nombreux à notre concert du 20 janvier 1985 avec le Quatuor Parisien (Agnès Lamacque, J.M. Berrette, D. Lobet, J.P. Martignoni) qui interprétera des œuvres de Lutoslavski et Beethoven.

En outre, nous vous annonçons dès à présent que notre assemblée générale se tiendra le mardi 5 février dans la salle des réunions (ancienne chapelle) 1, place Condorcet à Bourg-la-Reine. Elle revêtira un aspect très exceptionnel puisque nous avons la grande joie d'accueillir pour la première fois la classe de musique de chambre de notre conservatoire (professeur : Mlle Sevin) qui donnera à cette réunion un aspect plus vivant et musical. Cette assemblée sera ouverte à tous.

A l'issue d'études au Conservatoire National Supérieur de Musique où elles totalisèrent douze premiers prix et cinq grands prix internationaux, quatre jeunes artistes se réunirent pour constituer le Quatuor Élyséen.

Essentiellement interprète d'un vaste répertoire classique et romantique, le Quatuor Élyséen a su néanmoins choisir avec beaucoup d'originalité ses derniers enregistrements discographiques pour lesquels les critiques ont été enthousiastes. A propos du « *Quatuor avec piano* » d'E. Chausson, Jacques Longchamp écrit dans le Monde Dimanche : « *Quatre Dames, le Quatuor Élyséen, jouent superbement avec une vigueur et des sonorités idéales, cette œuvre d'une richesse de développement extrême... où la personnalité si souvent mélancolique de Chausson s'accomplit pleinement* ». Toujours à propos de ce même Quatuor, Paul Meunier, dans Télérama, écrit : « *... Enregistrement plein de grâce, sérénité, luminosité...* ».

Tous les passionnés de musique de chambre seront donc comblés par ce programme ; ils pourront entendre en particulier le Quatuor op. 60 de Brahms.

Pour tous renseignements, prendre contact avec le secrétariat des SMS, 21, rue des Ecoles, 92330 Sceaux, tél. 350 05 96.

A.ORTIN

15, av. Georges Clémenceau
92330 SCEAUX ☎ 661.17.67

ANCIENNEMENT GELIN

TAPISSERIE — LITERIE — DÉCORATION

TENTURE MURALE — SIÈGES NEUFS & RÉFECTION
INSTALLATION DE RIDEAUX-VOILAGES
RÉFECTIONS SOMMIERS & MATELAS DANS LA JOURNÉE

MIROITERIE 102

ateliers et bureaux **ANTONY**

Raymond DJIAN

102, avenue Aristide-Briand - Tél. 666.09.66/666.17.23/237.23.10

survitrage • double vitrage • menuiserie aluminium • aluminier technal

VITRERIE - DÉTAIL - ENTRETIEN - ENCADREMENTS

ASSOCIATIONS

Union Féminine Civique et Sociale

Enquête consommateurs : les chocolats de Noël

L'UFCS, organisme de consommateurs, qui surveille les prix et qui a obtenu des pouvoirs publics l'obligation pour les commerçants d'afficher les prix au litre et au kilogramme pour les denrées alimentaires et les produits d'entretien, reprend, pour Noël, son test sur les boîtes de chocolats, afin de voir si l'affichage des prix au kilogramme, est respecté et de comparer les prix dans divers commerces.

L'enquête a été effectuée dans la semaine du 12 au 17 novembre. L'équipe de Sceaux a relevé les prix dans des grandes et moyennes surfaces : trois à Bourg-la-Reine, cinq à Sceaux, deux à Châtenay-Malabry, deux à Vélizy.

L'enquête, pour faciliter les comparaisons, se limitait à trois sortes de chocolats, qui sont vendus pratiquement partout : cerises « *Mon Chéri* » de Ferrero, « *Escargots* » de Lanvin, « *Pyrénéens* » de Rozan.

Première constatation : sur douze magasins enquêtés, quatre seulement affichent le prix au kilogramme des boîtes de chocolats : trois à Sceaux (Atac, Suma des Blagis, Viniprix) et le Monoprix de Vélizy. Le Monoprix de Bourg-la-Reine l'affiche seulement pour deux sortes de chocolats (en dehors de ceux testés) qu'il met en promotion.

Deux tiers donc des magasins sont en infraction avec la loi. Nous les avons signalés à la Direction Départementale de la Concurrence et de la Consommation (DDCC) de Nanterre, afin que celle-ci veuille bien le constater et y remédier.

Dans un magasin, le responsable affirme que la réglementation n'est pas applicable aux chocolats en boîte. Dans un autre, le responsable ne voit pas l'intérêt pour le consommateur de l'affichage du prix au kilogramme. Pourtant, comment le consommateur peut-il comparer parmi tant de boîtes proposées à sa gourmandise, le poids de chacune étant différent, sinon grâce à cet affichage, même s'il a une préférence marquée pour une marque plutôt qu'une autre ?

Deuxième constatation : les prix varient beaucoup d'un magasin à l'autre.

Dans la semaine où l'enquête a été menée, chaque magasin ne vendait pas les trois marques testées, ou ne les avait pas dans plusieurs tailles.

Néanmoins, une boîte de 153 grammes de cerises « *Mon Chéri* » peut s'acheter 17,10 F

dans le magasin le moins cher, ou 21 F à l'endroit le plus cher, ce qui fait une différence de plus de 25 F par kilogramme.

Les « *Escargots* » de Lanvin, en boîte de 205 grammes passent de 23,10 F à 39 F, soit un écart de 72 F par kilogramme.

Il existe aussi une incroyable diversité de présentations, puisque les « *Pyrénéens* » de Rozan, par exemple, se vendent par boîtes de 180, 219, 250, 290, 435 ou 935 grammes, chaque magasin en présentant un, deux ou trois modèles. Une simplification ne pourrait-elle pas être obtenue des fabricants ?

En conséquence, les consommateurs ont intérêt à comparer les prix dans les magasins les plus proches de chez eux, avant d'acheter, et à exiger que l'affichage du prix au kilogramme soit respecté pour les chocolats, comme pour le reste de l'alimentation.

Conférences

La prochaine conférence de l'UFCS aura lieu le vendredi 18 janvier 1985, à 14 h, à l'ancienne mairie (68, rue Houdan). M. Rellini, administrateur principal à l'Organisation de Coopération et Développement Économique (OCDE), viendra parler de l'économie et de la réglementation de l'émigration dans les pays industrialisés ou le droit des travailleurs migrants, de l'impact sur le marché du travail, des politiques des gouvernements face à l'émigration.

Permanence

L'équipe de Sceaux de l'UFCS tient maintenant sa permanence d'aide aux consommateurs les 2^e et 4^e jeudis du mois, au Centre Social et Culturel des Blagis, 2, rue du Docteur Roux, de 14 h à 16 h.

Centre d'Échanges et de Rencontres autour de la Foi



Mieux connue sous l'appellation « *Aumônerie des lycées de Sceaux* », le CERF organise le dimanche 20 janvier 1985, de 9 h à 19 h, une journée porte ouverte, 3, rue des Écoles.

C'est pour l'association l'occasion de mieux vous connaître, mais aussi de vous faire partager la vie de l'aumônerie et de vous informer de ce que viennent y chercher et construire les 450 jeunes qui la fréquentent.

Club de loisirs des enfants handicapés de Sceaux

Un voyage à Brühl

Nous avons quitté Sceaux le jeudi 1^{er} novembre, jour de la Toussaint. Il faisait très beau temps et nous étions très contents d'aller en Allemagne. Nous avons pris l'autoroute du Nord et avons déjeuné après Mons. Que les frites belges étaient donc bonnes ! Vers cinq heures, nous sommes arrivés à Brühl où nous avons été accueillis par quelques membres de la municipalité. Le soir, nous avons couché dans une auberge de jeunesse fort sympathique.

Le lendemain, après un copieux petit déjeuner, nous sommes allés voir l'école « *Maria Montessori* » pour enfants handicapés. Quel accueil extraordinaire ! D'abord, un spectacle de danse nous fut offert, puis un autre petit déjeuner, puis une audition de chorale, puis la visite de locaux particulièrement attrayants. Cette école possède une piscine. Quelle merveille ! Nous avons assisté à quelques cours par petits groupes.



Après un bon déjeuner à l'auberge avec nos amis allemands, nous sommes allés visiter Brühl et faire quelques achats.

Le lendemain, nous sommes partis en car pour voir un musée de plein air. Le temps était maussade, mais heureusement l'ambiance joyeuse. Après un pique-nique agréable, nous sommes retournés à l'auberge et la journée s'est terminée par une « *boom* » pleine d'entrain. M. Steverlynck et Mme Bostarron ont remercié les professeurs qui nous ont reçus avec beaucoup de gentillesse.

Dimanche, hélas, il nous a fallu reprendre le chemin du retour et pour oublier notre chagrin, nous avons chanté tout le long du parcours. Nous avons traversé le Luxembourg, mais quel brouillard !

Merci à tous et surtout à M. Steverlynck et à M. Bray.

Les jeunes du groupe de loisirs

PEINTURES
PAPIERS PEINTS et TISSUS
DÉCORATION — RAVALEMENT
L. bourgoin
13, rue Eugène-Varlin — 92290 CHÂTENAY
DEVIS GRATUITS **702.59.17 et 631.81.82** 24 h sur 24

Librairie du Lycée
79, rue Houdan 92330 Sceaux Tél. 702.34.95
Librairie et Papeterie scolaires
Littérature générale * Albums pour enfants
Livres d'Art Bandes dessinées
PHOTOCOPIE LIBRE SERVICE : 1 F

ASSOCIATIONS

Société d'Instruction et d'Éducation Populaire du canton de Sceaux

Souvenirs d'un étudiant français en Allemagne — 1935-1938

A sa sortie de l'École normale supérieure, Pierre Grappin a eu l'occasion, en tant qu'étudiant, de passer trois années en Allemagne, de 1935 à 1938, notamment à Munich et Berlin. Il a eu la possibilité de bien connaître les jeunes allemands de cette époque. C'est pourquoi la SIEP lui a demandé de raconter ses souvenirs.

Cette causerie sera faite le 23 janvier à 18 h 30 aux Gémeaux (entrée gratuite) en liaison avec les expositions qui y sont organisées, du 8 au 26 janvier, autour du nazisme. Ces manifestations se termineront par la présentation d'une pièce de théâtre, « *L'ami retrouvé* », tirée du livre du même titre de Fritz Uhlmann, livre à la fois discret et bouleversant. La causerie de Pierre Grappin trouve donc naturellement sa place dans cette réflexion sur le nazisme. Elle servira d'introduction à la pièce de théâtre.

La plus vieille association scéenne (la SIEP a été fondée en 1898) apprécie très vivement de collaborer pour la première fois avec « *Les Gémeaux* », le plus récent équipement culturel de Sceaux.

Protection civile de Sceaux

La protection civile vous informe de l'ouverture, en janvier prochain, d'un cours de secourisme sur la commune de Sceaux, cours préparant au brevet national de secouriste.

Cette session est ouverte à tout public âgé de 16 ans minimum à la date de l'examen. Vous y apprendrez les premiers gestes à effectuer en présence d'un accident ou d'un malaise sur voie publique, à domicile, sur un lieu de travail, et comment prévenir ces risques.

Nécessaire pour l'exercice de certaines activités, cette formation est un minimum indispensable dans la vie courante pour secourir efficacement voisins, famille ou quiconque se trouvant en situation de péril et nécessitant l'intervention des secours officiels.

Par ailleurs, l'obtention du diplôme vous permettra de suivre des formations complémentaires (réanimation, secours routier, aquatique, en montagne, etc.) et de participer aux actions de la protection civile :

- poste de secours urbain (antenne mobile

Association Autonome des Parents d'Élèves de Sceaux

L'assemblée générale de l'association se tiendra le 8 janvier 1985, à 20 h 30, salle de l'ancienne mairie, 68, rue Houdan.

Tous les adhérents de l'AAPES sont convoqués. L'assemblée générale comportera deux parties.

- Partie statutaire (obligatoire pour les associations loi 1901) :

- rapport moral.
- rapport d'activité ;
- rapport financier ;
- renouvellement du conseil d'administration et du bureau (nous attendons avec espoir les candidatures pour les différentes fonctions).

N.B. : Cette première partie sera volontairement limitée à une heure maximum, de 20 h 30 à 21 h 30.

- Partie consacrée à l'information : comme l'an dernier, nous vous proposerons tout un « menu » d'informations. Il sera détaillé dans la convocation que nous vous adresserons quelques jours avant l'assemblée. C'est vous-même qui déciderez, en séance, des sujets à débattre.

Réservez votre soirée du 8 janvier 1985.

basée à Vanves, intervenant à la demande des secours publics, essentiellement du Centre 15) ;

- postes de secours fixes (parc des Princes, circuit Carole, etc.) ;
- postes de secours exceptionnels (fêtes locales) ;
- cérémonies officielles.

Ces cours auront lieu le lundi et le mercredi de 20 h 30 à 23 h, dans la grande salle des baraquements (95, rue Houdan) **à partir du 7 janvier 1985**. L'examen devrait se dérouler le 4 mars. Une participation aux frais de 150 F sera demandée. Celle-ci comprend l'inscription aux quatorze cours, l'inscription à l'examen, la fourniture d'un manuel de secourisme, la souscription d'une assurance personnelle pour la durée des cours.

L'inscription aura lieu sur place, au premier cours.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

- M. Serge Dubouis, tél. 799 09 91 ;
- M. Raymond Parre, tél. 702 44 41 ;
- M. Jean-Marc Soulié, tél. 350 11 96.

Association des anciens combattants de Sceaux

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale de l'association a été fixée au dimanche 13 janvier 1985 à 10 heures, à l'ancienne mairie (68, rue Houdan). L'après-midi de ce même jour, il sera procédé à la dégustation de la traditionnelle galette des rois. Le bureau espère une grande participation à ces deux réunions.

Nécrologie

L'association a eu à déplorer, ces derniers mois, la disparition de plusieurs de ses adhérents :

Georges Bruno, né en 1895, habitait 1, allée Bernadotte. Il avait fait la guerre de 1914/18 dans l'infanterie et avait obtenu la Croix de Guerre.

Lucien Graissin, né en 1894, habitait 26, rue du Docteur-Thore. Mobilisé en décembre 1914 et démobilisé en septembre 1919, il avait servi dans l'artillerie et avait obtenu la Croix de Guerre.

Jacques Giroux, né en 1906, habitait 4, rue Hippolyte-Boulogne. Maréchal des Logis d'artillerie de campagne, mobilisé le 1^{er} septembre 1939, il avait subi la captivité en Allemagne jusqu'au 21 avril 1943.

André Mantran, né en 1906, habitait 30, rue des Coudrais. Maréchal des Logis chef dans l'artillerie lourde, mobilisé en septembre 1939, il avait été fait prisonnier en juin 1940 et retenu en captivité jusqu'en 1945.

Aux familles de ces bons camarades, le bureau de l'association renouvelle ses regrets et ses condoléances attristées.

Mme Paul Leroyer, veuve de guerre qui habitait 13, rue Pasteur, nous a également quitté. Son mari, grand mutilé de la guerre de 1914/18, avait été administrateur de l'association et elle nous était toujours restée fidèle après sa disparition. Elle ne laissera que des regrets.

CFEI — Femme Avenir

Notre présidente nationale, Christiane Papon, sera parmi nous le mardi 12 février, à 20 h 45, aux baraquements (95, rue Houdan) pour une conférence-débat sur « *Les femmes et la politique* ».

Nous serions très heureuses de vous accueillir nombreuses avec conjoint et amies.

La permanence se tient les 2^e et 4^e vendredis du mois aux baraquements de 15 h 30 à 19 h.

ARTISAN FOURREUR à Sceaux — Transformation-Réparation

dispose encore de quelques belles fourrures à prix exceptionnels

SUR RENDEZ-VOUS : 702 71 70

ASSOCIATIONS

ASAS basket

Confiance à l'ASAS basket

La première partie du championnat de France (Nationale III masculins, Nationale IV féminines) s'est achevée à la mi-décembre.

Après neuf rencontres, l'équipe masculine est en tête de son groupe avec sept victoires dont trois à l'extérieur (sur cinq matches organisés). Ce premier bilan est tout à fait remarquable et nous faisons totalement confiance à J. Renaud et à son groupe pour la suite de l'épreuve. Une douzaine de supporters ont récemment accompagné l'équipe à Orléans ; ce fut une joie intense que d'admirer, a posteriori, le sang-froid et la maîtrise de l'ASAS (joueurs et entraîneur) qui, ne possédant plus qu'un seul point d'avance à quatre minutes de la fin, après en avoir compté 17, l'a finalement emporté par un écart de 7 points, sans que l'équipe adverse ne puisse alors marquer le moindre point.

Parfaitement conduite par A. Weiss, l'équipe dynamique, confiante, est actuellement en tête de son groupe avec six victoires en huit rencontres. Le dernier match à domicile lui a permis de marquer 100 points, ce qui constitue un exploit rare. Encore une excellente nouvelle de dernière heure puisqu'elle concerne une septième victoire remportée à Montereau. Nous renouvelons nos encouragements à cette équipe et à son entraîneur.

Nul doute que ces deux belles équipes nous réservent de bien agréables surprises durant la seconde partie du championnat et, en fin de compte, au terme de celui-ci.

La compétition est difficile en Ile-de-France, mais les plus jeunes (poussins à cadets, garçons et filles) se battent sportivement pour le renom de l'ASAS. La cuvée 1984-1985 sera bonne. Félicitations aux cadets qui se qualifient en coupe de France après avoir défait Le Havre, aux cadettes et aux benjamins (garçons) invaincus à ce jour.

Pour vous, amis fidèles du club, et pour ceux qui souhaitent le devenir et dont nous avons tant besoin, voici le calendrier des prochaines rencontres qui se dérouleront au stade des Clos Saint-Marcel :

- Masculins — Nationale III, le samedi à 20 h 30 :
 - 5.01 : ASAS - Evreux
 - 19.01 : ASAS - Poissy
 - 16.02 : ASAS - Saint-Nazaire
 - 9.03 : ASAS - ESK Brest
 - 30.03 : ASAS - Orléans
 - 20.04 : ASAS - Tours
- Féminines — Nationale IV, le dimanche à 15 h 30 :
 - 20.01 : ASAS - Gien
 - 10.02 : ASAS - Fontainebleau

- 24.02 : ASAS - Dreux
- 3.03 : ASAS - Lisieux
- 24.03 : ASAS - Montereau
- 14.04 : ASAS - Charenton.

Venez nombreux encourager l'ASAS 1^{re} masculins pour le match capital de la saison, ASAS - Evreux, le 5 janvier à 20 h 30.

La salle doit être pleine et animée du meilleur esprit sportif pour ce match dont le vainqueur accèdera vraisemblablement à la seconde division la saison prochaine.

L'ASAS doit l'emporter ; nous comptons sur votre présence.



Compagnie d'arc de Sceaux

Les fêtes de Noël et du jour de l'an sont proches et, pour les honorer comme il se doit, la Compagnie d'arc de Sceaux a organisé le 8 décembre une compétition interne dans le gymnase des Imbergères. Ce fut l'occasion de réunir une première fois anciens et nouveaux, dans un concours amical. A l'issue de ce tournoi, après la remise des récompenses, nous avons pu trinquer en l'honneur des gagnants et de la Compagnie. La manifestation suivante fut notre concours d'hiver, les 15 et 16 décembre au gymnase des Blagis, auquel participèrent les Compagnies de la région parisienne.

Nous avons donc terminé l'année sur cette compétition, mais il faut penser à la Saint-Sébastien, patron des archers ; cette fête nous donnera l'occasion, comme l'an passé, de réunir notre Compagnie et de perpétuer ainsi les traditions de notre sport. Pour cela rendez-vous en janvier.

Alain GERBAUD

Piscine des Blagis

Les 3/5 ans

Chaque ville, selon ses installations, ses objectifs, ses animateurs, choisit ses activités.

En natation, les villes de Sceaux et Bourla-Reine mettent le point fort sur les écoles primaires ; d'autres villes sur les maternelles. Rares sont celles qui peuvent donner satisfaction à tous les enfants d'âge scolaire.



Il se trouve, fort heureusement, des parents soucieux de l'éducation et de la sécurité de leurs enfants qui ont compris ce problème : certains viennent régulièrement fréquenter la piscine, d'autres ont préféré confier leurs enfants aux maîtres-nageurs.

Pour les 3/5 ans un cours est organisé tous les samedis entre 12 h et 13 h. Les bambins évoluent dans une eau tempérée et, grâce à des activités ludiques, apprennent à se comporter comme des « petits nageurs ».

Associations sportives « Pétanque de Sceaux » et « Boule de Sceaux »

Assemblées générales

L'assemblée générale de l'association sportive « Pétanque de Sceaux », se tiendra le samedi 5 janvier 1985, à 21 h, salle de l'ancienne mairie (68, rue Houdan).

L'assemblée générale de l'association sportive « Boule de Sceaux » se tiendra le samedi 19 janvier 1985, à 21 h, au même endroit.



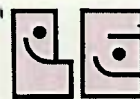
**CYCLES
PEUGEOT**

N. DALIOLI CONCESSIONNAIRE

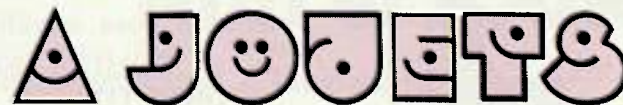
vente et réparation

73, Avenue Edouard-Depreux, 92330 SCEAUX
TÉL. 702.32.75

(ex. av. des Quatre-Chemins)



TEL. 661 09 71



RUE PIETONNE SCEAUX

COMMUNIQUÉS

EDF-GDF Ile-de-France

Réorganisation de la proche banlieue

Afin d'améliorer la qualité du service, l'EDF-GDF procédera, à compter du 1^{er} janvier 1985, à une réorganisation de ses services de la banlieue parisienne.

Cette réforme se traduira par la création de **six nouveaux centres mixtes** qui se consacreront à l'ensemble des activités de distribution, de facturation et de gestion des deux énergies.

Ces nouvelles unités dénommées Nanterre, Asnières, Saint-Mandé, Villejuif, Bagneux et Pantin remplaceront les cinq centres actuels désignés Ile-de-France Ouest, Ile-de-France Nord, Ile-de-France Est, Ile-de-France Sud et DGPBP (Distribution du Gaz dans la Proche Banlieue de Paris).

Permis de construire

102, rue Houdan

Pétitionnaire : M. Dufresnes, représentant le Crédit Agricole

Nature du projet : création d'une agence bancaire

Auteur du projet : Architectes d'intérieur ENSAD

Permis accordé le 28.9.84

5, rue du Docteur-Berger

Pétitionnaire : M. Radreault

Nature du projet : création d'un salon de coiffure

Auteur du projet : Entreprise Clément

Permis accordé le 28.9.84

112 bis, rue Houdan

Pétitionnaire : Mme Sauneron (auteur du projet)

Nature du projet : devanture

Permis accordé le 28.9.84

12, avenue Lulli

Pétitionnaire : M. Tzara

Nature du projet : extension

Auteur du projet : M. Vanderpooten, architecte

Permis accordé le 28.9.84

11, rue Bergeret-de-Frouville

Pétitionnaire : M. Montain

Nature des travaux : devanture de magasin

Auteur du projet : M. Treillard, décorateur

Permis accordé le 28.9.84

49, rue de l'Yser

Pétitionnaire : M. Chevrier (auteur du projet)

Nature du projet : extension

Permis refusé le 1.10.84

3/5, rue Pasteur - 6/8, rue du Docteur-Thore

Pétitionnaire : M. Quintin (auteur du projet)

Nature des travaux : extension

Permis accordé le 5.10.84

De ce fait, certaines indications figurant sur les mémoires sont susceptibles d'être modifiées, notamment :

- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du centre de distribution et de l'unité d'exploitation ;
- les informations nécessaires à l'acheminement des règlements : l'intitulé et le numéro du compte postal, l'adresse du bénéficiaire du paiement bancaire.

Un complément d'information sera donné début 1985, par un avis déposé dans les boîtes aux lettres pour préciser les nouveaux numéros de téléphone des services locaux d'accueil et de dépannage.

L'EDF-GDF demande, dans le cas où ces changements entraîneraient quelques perturbations dans votre organisation, de bien vouloir l'en excuser.

3, Villa Gounod

Pétitionnaire : M. Andrzejewski

Auteur du projet : M. Durand (maître d'œuvre indépendant)

Permis accordé le 31.10.84

6, avenue Jean-Jaurès

Pétitionnaire : M. Renard, (auteur du projet)

Nature des travaux : extension

Permis refusé le 2.11.84

20, rue Honoré-de-Balzac

Pétitionnaire : Sté Civile Immobilière PHEDRA (auteur du projet)

Nature des travaux : devanture de magasin

Permis accordé le 16.11.84

16/18, rue Jean-Mascre

Pétitionnaire : M. Logeay

Nature des travaux : modification de façade

Auteur du projet : M. Djuric, architecte

Permis accordé le 16.11.84

Ilot Charaire

Pétitionnaire : Natio Crédit Bail

Nature des travaux : aménagement magasin

Auteur du projet : J. Debrand

Permis accordé le 16.11.84

9, rue Bergeret-de-Frouville/14, avenue de Camberwell

Pétitionnaire : M. Blin, représentant la Caisse d'Epargne Ecureuil

Nature des travaux : devanture de magasin

Auteur du projet : Bureau d'étude et d'architecture D2B

Permis accordé le 23.11.84

5, rue de Bagneux

Pétitionnaire : M. Emiel

Nature des travaux : création d'une véranda

Auteur du projet : Martine Rawicki, architecte DPLG

Permis accordé le 30.11.84

Exposition nationale

du travail

Comité départemental des Hauts-de-Seine

XVII^e exposition

« Les meilleurs ouvriers de France »

Le prochain concours pour le titre envié : « Un des meilleurs ouvriers de France » est ouvert dès maintenant.

L'exposition nationale du travail intéresse tous les métiers manuels ; son but est d'inciter les meilleurs ouvriers, artisans, façonniers, à faire preuve de leurs capacités professionnelles.

Ce concours comprend deux étapes :

- les œuvres des candidats subissent un premier examen au cours duquel sont désignées celles qui figureront à l'exposition nationale ;
- l'exposition nationale reçoit les œuvres pré-sélectionnées. Les jurys nationaux composés de trois membres au moins (patrons, contre-maîtres, Meilleur ouvrier de France des années antérieures ou ouvriers) se réunissent par spécialité.

Tous renseignements peuvent être obtenus dans les Hauts-de-Seine en écrivant à l'adresse suivante : M. Gérard Autechaud, commissaire général des expositions nationales du travail, 3, rue Anatole-France, 92370 Chaville, ou au secrétariat permanent (Association philotechnique de Bois-Colombes, 79, rue Charles-Duflos 92270 Bois-Colombes, tél. 242 35 85).

Les inscriptions peuvent être prises dans seize groupes : alimentation, bâtiment et travaux publics, métiers du vêtement de création et sur mesure, accessoires du vêtement, coiffure et esthétique, industries métallurgiques, industries mécaniques électricité, professions diverses, techniques de laboratoire et art et technique de la photographie, cuirs et peaux, céramique et verrerie, arts et métiers graphiques, travail artistique des métaux, fleurs et paysage.

Service national Recensement

En application de l'article L 15 du code du Service national modifié par la loi du 8 juillet 1983, les jeunes gens âgés de 17 ans sont soumis aux obligations de recensement.

Afin de faciliter l'application de ces nouvelles modalités, une période transitoire est prévue entre juillet 1984 et juillet 1986.

Les jeunes gens nés en mars, avril, mai et juin 1967 devront se faire recenser **avant le 31 janvier 1985**.

Les intéressés se présenteront à la mairie, munis du livret de famille des parents.

 **ETS. BASSEREAU**
fabrique, pose, entretient et répare
**TOUTES FERMETURES
STORES TOILES - VÉNITIENS**
3, rue des Coudrais - 92330 SCEAUX ☎ 660.15.99

 **POMPES FUNEBRES
GENERALES**
Tiers-Payant obsèques
Toutes demandes et formalités évitées aux familles
71, rue Houdan - 92330 Sceaux - Tél. 661 03 04

COMMUNIQUÉS

Centre d'Information Féminin des Hauts-de-Seine Centre d'Information sur les Droits de la Femme

Informations, conseils, aide juridique **CIF-CIDF** 19 98 86

Le centre d'information accueille, aide, oriente gratuitement toutes les personnes qui ont besoin d'une information précise, rapide, détaillée.

Il apporte une réponse immédiate, indique la marche à suivre pour résoudre les problèmes, ou oriente vers les associations et organismes publics compétents.

Il informe gratuitement dans différents domaines

- **Professionnel** : formation professionnelle des adultes (droits et possibilités concrètes de formation), systèmes scolaire et universitaire, législation du travail, recyclage.

- **Juridique** : droit de la famille (mariage, divorce, succession), des femmes seules (veuves, divorcées, célibataires), des biens immobiliers et mobiliers, des consommateurs, fiscalité.

- **Social** : réglementation sociale (prestations familiales, retraites, aides sociales, sécurité sociale, santé publique), troisième âge, handicapés, femmes seules.

- **Pratique et associatif** : économie familiale, hébergement, loisirs (activités culturelles, manuelles, artistiques), vacances, activités temporaires (emplois d'été pour les jeunes, gardes d'enfants), relations parents/enfants, aide aux personnes âgées, problèmes de santé (désintoxication, cancer...), handicapés et malades, détresse, solitude, ennui, dépression, adresses utiles.

Vous venez d'avoir un enfant ; pouvez-vous cesser votre activité pour l'élever ?

La loi du 4 janvier 1984 a étendu le champ d'application du congé parental et en a élargi les modalités.

Tout salarié peut, à l'occasion d'une naissance, ou d'une adoption, qu'il s'agisse de la mère ou du père de l'enfant, demander à bénéficier du congé parental, à condition d'avoir une ancienneté minimale d'un an.

Il a droit d'option entre congé total ou travail à mi-temps. La période initiale est d'un an au maximum.

Sous réserve de prévenir son employeur suffisamment à l'avance, le salarié peut prolonger ce congé jusqu'au terme de deux ans suivant la fin du congé de maternité ou d'adoption.

De même, le salarié peut choisir dans la même limite des deux ans précédemment indiquée, de transformer ce congé en activité à mi-temps ou vice-versa. Pendant cette période, le contrat de travail est simplement suspendu.

À l'issue du congé parental, il y a réintégration de plein droit de ce salarié dans son emploi précédent, ou à un poste similaire, avec rémunération équivalente. Et, si besoin est, le salarié bénéficie d'une réadaptation professionnelle.

Ces règles s'appliquent à toutes les entreprises mais, dans celles dont l'effectif est inférieur à cent salariés, l'employeur peut refuser d'accorder le congé parental s'il estime, après avis des représentants du personnel, que celui-ci aura des conséquences « préjudiciables à la production et à la bonne marche de l'entreprise ».

Le refus de l'employeur peut être contesté devant le conseil des Prud'hommes.

Comment calculer le montant d'une pension alimentaire indexée ?

La plupart du temps, les indexations se font sur la base de l'indice INSEE des 295 articles, série nationale ou série parisienne.

Il est nécessaire donc de se référer d'abord aux termes exacts du jugement rendu. Celui-ci peut fixer l'indice de base retenu au moment du prononcé du jugement. Si rien n'est dit dans le jugement, il convient de prendre l'indice connu au moment du prononcé du jugement, c'est-à-dire celui de deux mois en arrière, les indices INSEE étant toujours connus avec deux mois de retard.

À la date prévue par le jugement pour la revalorisation de la pension, on applique, pour connaître le nouveau montant de la pension, la formule suivante :

$$\frac{\text{montant initial de la pension} \times \text{nouvel indice}}{\text{indice initial de base}}$$

Comment joindre le CIF-CIDF ?

Le CIF-CIDF se tient à votre disposition à la préfecture des Hauts-de-Seine, Hôtel du département, Niveau + 1, 177, avenue Joliot-Curie, 92015 Nanterre, tél. 725 95 00, postes 5582 et 5583 ; ouvert tous les jours, de 9 h 15 à 12 h 30 et de 13 h à 17 h.

Ecole Nationale de Musique, de danse et d'art dramatique de Bourg-la-Reine/Sceaux

Ils en ont de la chance...

C'est ce que l'on pouvait entendre en cette fin d'automne dans ce qu'il est convenu d'appeler les milieux proches du Conservatoire.

De qui était-il question ? Des exécutants du « *Messie* » !... et quelle était leur chance ? D'avoir pu participer activement à une telle réalisation.

Saviez-vous que cette chance vous était aussi offerte ? Savez-vous que, si vous le voulez, vous pouvez, vous aussi, être associé aux prochaines manifestations de notre année européenne de la musique ?

Cela demande un effort personnel, régulier durant le temps de la préparation (deux à trois mois) et un désir profond d'atteindre le résultat fixé : le concert, point ultime de cette enthousiaste construction collective est, en effet, pour trop d'auditeurs, le fameux arbre qui cache la forêt. Beaucoup ignorent la somme de sacrifices consentis dans ce but. Et la plus grande chance de tous est d'avoir su les accepter dans un élan de progrès personnel.

Alors, pour ceux qui désireraient se laisser tenter par la chance de monter « *La Passion selon Saint Matthieu* », il est encore temps : tous renseignements peuvent être obtenus au Conservatoire, 10, boulevard Carnot à Bourg-la-Reine, tél. 661 80 01.

Michel VIGNEAU

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

La CPAM des Hauts-de-Seine met à la disposition des assurés un service téléphonique de renseignements qui peut être consulté en composant le 729 02 04.

PERMANENCE DU DÉPUTÉ

M. Georges Le Baill, député de la circonscription, tiendra une permanence aux baraquements (95, rue Houdan), le vendredi 18 janvier de 17 h à 19 h.

Vous pouvez en outre prendre contact avec M. Le Baill à l'Assemblée nationale, 128, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. 297 67 17.



CHAUFFAGE - PLOMBERIE - COUVERTURE

entreprise PRIEZ

22, 24, RUE D'ESTIENNE D'ORVES
92-FONTENAY-AUX-ROSES

service dépannage rapide

AGRÉÉ G.D.F.

tel. 350-24-40

ambulances

☎ 631.69.22

Santé - Confort - Service

NUIT et JOUR

Vente et location

de cannes et béquilles • Matériel médical

Service municipal - Toutes distances

175, rue de la Porte de Trivaux 92140 CLAMART

petites annonces

Opération INFORMATION-EMPLOI

Destinée à faciliter le rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi, cette opération, lancée en octobre dernier, fonctionne de la manière suivante :

- la ville de Sceaux fournit aux employeurs intéressés des fiches « offre d'emploi » ;
- l'employeur cherchant du personnel remplit une fiche et l'adresse au secrétariat général de la mairie de Sceaux ;
- les services de la mairie affichent immédiatement l'offre d'emploi sur deux panneaux situés rue Houdan, face à l'Hôtel de Ville, et dans le quartier des Bas-Coudrais, derrière le centre commercial des Blagis ;
- dès que l'emploi est pourvu, l'employeur le signale au secrétariat général de la mairie par simple appel téléphonique ; l'offre est immédiatement retirée.

OFFRES D'EMPLOI

Recherche jeune fille pour s'occuper de 2 enfants à leur domicile 4 jours par semaine de 16 h 30 à 19 h. Tél. 702 26 60 (après 20 h).

Cherche personne sérieuse et compétente pour s'occuper d'un enfant de 22 mois + ménage, les lundis et vendredis de 8 h à 12 h 30. Tél. 702 57 84.

Cherche jardinier à mi-temps, résidence La Faïence. Tél. 660 60 39.

Cherche personne pour prendre garçonnet de 3 ans à la sortie de l'école du Petit-Chambord à 16 h 30 et le garder jusqu'à 18 h 30 / 19 h. Tél. 661 69 80 (après 19 h).

Cherche personne de confiance, références exigées, pour garder 2 fillettes de 5 ans 1/2 les lundis et vendredis de 16 h 30 à 19 h ainsi que les mercredis et samedis après-midis ; petits travaux, repassage, épilage des légumes. Tél. 661 15 77.

Recherche femme de ménage, qualifiée, sérieuse, avec références, 3 matinées de 3 h/semaine. Tél. 350 12 54.

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune fille 20 ans garderait enfants le soir et le week-end ou ferait ménage. Tél. 660 22 26.

Décorateur, projeteur, perspectiviste, nombreuses références, étudie toutes propositions. Richard Bour, tél. 660 09 48.

Jeune femme recherche ménage à faire (20 h/semaine), à Sceaux. Ecrire à Mme Valquin, 11, rue Jean-Giraudoux à Sceaux.

IMMOBILIER

Couple musicien (piano-harpe), 2 salaires 20 000 F, cherche appartement 3/4 pièces, maximum charges comprises : 4 000 F, ou maison individuelle pour la même somme, proche ligne RER B. S'adresser à M. Michel Sendréz, tél. 338 12 03 ou 245 02 63.

Particulier vend beau terrain à bâtir, viabilisé, situé à Sepeaux (2 km sortie autoroute du Sud vers Joigny, Yonne) sur vallon calme et très belle vue, prix intéressant. Tél. 702 38 98.

Jeune homme sérieux, 25 ans, ancien chef scout, recherche chambre ou studio à louer entre 500 et 1 000 F. Tél. 962 02 92.

Cherche à louer garage fermé ou remise à Sceaux ou proches environs. Tél. 660 28 04.

Propriétaire à Cannes d'un appartement de très bon standing (séjour 32 m², chambre 12 m², cuisine équipée, 2 salles d'eau, 2 wc, terrasses, cave et garage), cherche échange équivalent dans quartier résidentiel de Sceaux. Faire offres : M. Peene, 32, avenue Prince-de-Galles 06400 Cannes. Tél. (93) 48 32 02.

Particulier recherche pavillon avec jardin ou terrain, proche du lycée Lakanal. Tél. 222 89 37 (après 20 h).

Particulier vend à Châtenay (limite de Sceaux) appartement 98 m² (3/4 pièces), rez-de-chaussée, surélevé, terrasse 13 m x 3 m, parking couvert. Tél. 660 74 51.

VENTES

A vendre très beau lit style Louis XV capitonné (140), excellent état ; prix : 2 000 F. Tél. 661 22 68.

A vendre table basse, piétement avec porte-revue, plateau en verre ; prix : 300 F. Tél. 350 49 07 (le soir).

A vendre tapis chinois ; bibliothèque d'époque Napoléon III, 3 portes, glace biseautée. Tél. 350 71 81.

Vends « Honda Civic » 76, embrayage et cardans neufs, 108 000 km ; prix : 3 000 F. Tél. 660 22 26.

A vendre 4 roues avec pneus cloutés 145 R 13, « Citroën Visa », état neuf ; prix : 2 000 F. Tél. 702 05 72.

A vendre « Renault » 9 GTS, novembre 82, modèle 83, 7 CV, 31 000 km, très bon état, nombreuses options, jantes larges, vitres teintées, alarme, attache de remorque ; prix : 40 000 F à débattre. Tél. 660 01 34.

Collaborateur « Citroën » vend BX TRD diesel, modèle février 84, couleur bleu camargue, très bon état, 13 500 km, option direction assistée, sièges tweed ; prix : 69 800 F. Tél. 350 10 89.

A vendre « Renault » 14 TS, juin 81, 71 000 km, fermeture électrique des portes et vitres, bon état ; prix : 23 000 F à débattre. Tél. 660 28 53.

A vendre guitare classique « Yamaha », prix neuf : 1 100 F, vendue 850 F. Tél. 702 29 72 (à partir de 19 h).

Vends orgue électronique portable « Welson Gipsy », peu servi, valeur 4 000 F environ, vendu 1 200 F ; vends sac golf, petit modèle, « Slazenger », bois 1-3, fer 3-5-7-9, putter, balles, le tout 700 F. Tél. 350 57 50.

Particulier vend à prix exceptionnel 10 manteaux de fourrure neufs. Tél. 702 71 70.

Vends skis « Atomic » 190 cm, fixations « Tirollia » 260 diagonale déclenchement latéral à l'arrière, bon état ; prix : 600 F ; chaussures de ski « Nordica », pointure 7 1/2, bon état ; prix : 150 F. Tél. 350 12 07.

COURS PARTICULIERS

Donne cours d'anglais tous niveaux, méthode TEFL (Teaching English as a Foreign Language) de l'American College. Tél. 660 42 28.

Etudiante ingénieur propose cours de maths-physique, français, anglais, jusqu'en terminale ; gardes d'enfants ; étudierait toute proposition d'emplois temporaires pour les lundi, jeudi, samedi et tous les soirs. Tél. 660 88 10 (possibilité de laisser un message à Mlle Vieuxmaire).

Etudiante espagnole en maîtrise à l'université de Paris III donnerait des cours d'Espagnol tous niveaux. Tél. 702 45 95.

Professeur, ancienne élève de l'Ecole Normale Supérieure, propose cours de soutien en philosophie pour élèves en difficultés, cours particuliers ou petit groupe 2-3 élèves. Tél. 661 05 76.



- BEAUTÉ
- TONUS-VITALITÉ
- PLAISIR

les magasins de la super femme

45, rue Houdan, SCEAUX



habitat régional

AGENT IMMOBILIER FNAIM
153, av. du Gal-Leclerc
92340 BOURG-LA-REINE
Tél. 660.44.66

ERRATUM BMI N° 141

SCEAUX

Près RER, écoles et commerces, bonne constr. P. de T. 1954 sur jard, 425 m² ; r. de ch. : entr., séj. 35 m², cuis. 12 m² équip. ; ét. : 3 ch 12 à 20 m², sdb, ss-sol complet avec garage, buand., ch. de serv., salle d'eau ; maison impec. ; plomberie, élect., et sanit. refaits à neuf : 1 550 000 F.

CITROËN

VOTRE CONCESSIONNAIRE LOCATION SANS CHAUFFEUR

SAMA VERDIER SUD-OUEST

28, av. Aristide-Briand — 94110 ARCUEIL

2, av. Aristide-Briand — 92220 BAGNEUX

Tél. 655 28 38

ET SES AGENTS

GARAGE DESLANDES 98, rue Boucicaut — 92260 FONTENAY-AUX-ROSES — Tél. : 661 21 75

GARAGE OLIVIER 33, rue Salvador-Allende — 92220 BAGNEUX — Tél. : 735 68 17

santé : services de garde

DATES	MÉDECINS	PHARMACIENS	INFIRMIERS
JANVIER			
Mardi 1 ^{er}	Dr PÉRIÉ 31, rue des Pépinières 702 95 67	M. LEBLANC 51, rue de Bagneux 661 10 59	Mme LE MERRER (à Châtenay-Malabry) 8, rue Garros 702 11 81
Dimanche 6	Dr DELAIN (à Bourg-la-Reine) 60 bis, boulevard Joffre 661 89 98	Mme SIMON-MISCOPEIN (à Bourg-la-Reine) 15, avenue du Général-Leclerc 665 08 59	Mme GALAND 45, rue Houdan 702 24 23
Dimanche 13	Dr ROMÉO 18 bis, rue de Fontenay 350 80 19	Mme PIQUET-KUNTZ 144, avenue du Général-Leclerc 350 03 00	Mme GUILLOTTE 31, rue de Bagneux 661 26 63
Dimanche 20	Dr SEBAOUN 7, avenue des Quatre-Chemins 350 17 36	Pharmacie BOTTONE (à Bourg-la-Reine) 1, place Condorcet 663 49 38	Mme BRAGEOT 35, rue des Coudrais 660 05 93
Dimanche 27	Dr SILBERT 92, rue Houdan 661 07 82	Mme GAILLOT 127, rue Houdan 702 77 97	Mme VIEL 13, av. du Président-F-Roosevelt 661 13 00
FÉVRIER			
Dimanche 3	Dr TOURNERIE 112 bis, rue Houdan 661 19 93	M. MIRAMOND (à Bourg-la-Reine) 135, avenue du Général-Leclerc 661 08 52	M. CHAPLAIN 23, rue des Filmins 660 37 98

Le docteur Gilles SEBAOUN vous annonce qu'il succèdera au docteur MOUROT à partir du 1^{er} janvier 1985. L'adresse et le téléphone du cabinet sont inchangés : 7, avenue des Quatre-Chemins, tél. 350 17 36.

EN CAS D'URGENCE

POLICE-SECOURS	17 350 27 02
POMPIERS	18 702 09 38
CENTRE ANTIPOISONS	205 63 29
SERVICE D'URGENCE MÉDICAL	15 (Centre 15)
SERVICE D'URGENCE DENTAIRE	776 25 42 (les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures)
AMBULANCES NUIT ET JOUR	631 69 22 (Service municipal)
GAZ (Service d'urgence)	660 95 13
ÉLECTRICITÉ (Service d'urgence)	677 47 00
TAXIS :	
— Sceaux	350 00 00
— Bourg-la-Reine	661 00 00
— Fontenay-aux-Roses	660 24 10
SNCF (Renseignements)	261 50 50

PARIS & CREDIT AGRICOLE, ON SE COMPREND.



AGENCE DE SCEAUX : 102 RUE HOUDAN. TÉL. : 702.94.36.

OUVERT
DU MARDI AU SAMEDI

**CREDIT AGRICOLE MUTUEL
DE L'ILE DE FRANCE**

Loisirs à Sceaux, du 1^{er} au 31 janvier

2 — 14 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » (49, avenue Georges-Clemenceau) : cinéma enfants, Tex Avery (panorama de 12 dessins animés).

2 — 19 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : « 1984 », film de M. Radford.

3 — 15 h, à l'ancienne mairie (68, rue Houdan) : « Sur les routes de Palestine : croisés et croisades », conférence de Régine Pernoud, organisée par le Collège universitaire Fontenaisien.

4, 5 et 8 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « 1984 », film de M. Radford.

5 — 20 h 30, au stade des Clos Saint-Marcel : l'ASAS basket, masculins Nationale III, reçoit Evreux.

9 — 14 h 30, à l'ancienne mairie : Maurice Carême, poète de la paix, de l'enfance, de Paris ; spectacle pour adultes et enfants organisé par Sceaux-Accueil.

9 — 14 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : cinéma enfants, « Laisse Béton », film de S. Leperon.

9 — 19 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : « Strangers than paradise », film de J. Jarmush.

10 et 11 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « Strangers than paradise », film de J. Jarmush.

11 — 19 h, au CAC « Les Gémeaux » : « Strangers than paradise », film de J. Jarmush.

12 — de 16 h à 18 h, à l'annexe de la MJC (24 ter, rue des Écoles) : réunion du Cercle philatélique de Bourg-la-Reine/Sceaux.

12 — 17 h 30, en concert-animation et 20 h 45 en concert du soir, au CAC « Les Gémeaux » : concert du Quatuor Ellyséen (quatuor avec piano), organisé par les Samedis Musicaux de Sceaux ; au programme : Weber, Brahms, Dvorak.

15 et 16 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : variétés avec Raymond Devos.

16 — 14 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : cinéma enfants, Charlot, Laurel et Hardy, Buster Keaton (courtes comédies en version intégrale).

17 — 15 h, à l'ancienne mairie : « Les nouveautés en reproduction humaine », conférence du professeur Émile Papiernik, organisée par le Collège universitaire Fontenaisien.

18 — 14 h, à l'ancienne mairie : conférence de M. Rellini sur l'économie et la réglementation de l'émigration dans les pays industrialisés, organisée par l'UFCS (voir article p. 21).

18 — 20 h, au CAC « Les Gémeaux » : soirée jazz et cinéma, concert et films de F. Cassenti : 20 h, « Mystery Mister Ra » ; 22 h, « Lettre à Michel Petrucciani » ; 24 h, « Archie Shepp », « Le jazz c'est la vie ».

19 — 19 h, au CAC « Les Gémeaux », soirée jazz : 19 h, « Uzeste Bleu » ; 20 h 15, « Archie Shepp », « Le jazz c'est la vie » ; 21 h 30, « Mystery Mister Ra » ; 22 h 45, « Lettre à Michel Petrucciani ».

19 — 20 h 30, au stade des Clos Saint-Marcel : l'ASAS basket, masculins Nationale III, reçoit Poissy.

20 — 9 h à 19 h, 3, rue des Ecoles : journées porte ouverte organisée par le Centre d'Echanges et de Rencontres autour de la Foi.

20 — 15 h 30, au stade des Clos Saint-Marcel : l'ASAS basket, féminines Nationale IV, reçoit Gien.

20 — 17 h 15, à l'ancienne mairie : concert du Quatuor Bourgeois/Sceaux ; au programme : Lutoslavski, Beethoven.

du 22 au 26 — 21 h, aux CAC « Les Gémeaux », théâtre : « L'ami retrouvé » par le théâtre de l'Ombre du soir.

23 — 14 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : cinéma enfants, « L'étoffe des héros », film de P. Kaufman.

23 — 19 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : « Souvenirs d'un étudiant français en Allemagne, 1935-1938 », conférence de P. Grappin, organisée par la Société d'Instruction et d'Éducation Populaire du canton de Sceaux, en collaboration avec « Les Gémeaux » (entrée gratuite).

29 et 31 — 14 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : théâtre enfants, « Shahantar », par le théâtre de l'Olifant.

29 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « L'étoffe des Héros », film de P. Kaufman.

30 — 14 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : cinéma enfants, « La guerre des boutons », film de Y. Robert.

30 — 19 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : « Les amants terribles », film de D. Dubroux.

31 — 9 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : théâtre enfants, « Shahantar », par le théâtre de l'Olifant.

Expositions

• **du 5 au 19**, à la Maison des Jeunes et de la Culture : exposition des affiches primées lors du concours d'affiches organisé pour l'ouverture de la bibliothèque municipale ;

• **du 8 au 26**, au CAC « Les Gémeaux », expositions autour du nazisme : « Écrits d'adolescents pendant la période nazie », « La presse française face à la montée du nazisme », « Les écrivains censurés » ;

• **du 21 au 2 février**, à la MJC : exposition des photos de Fabien Bruno.

LA CHAUSSERIE

DESHAYS

place de l'église SCEAUX



CLAUDINE et ses collaboratrices sont heureuses de vous accueillir également TOUS LES DIMANCHES MATINS

GEP!

mêmes magasins à :

ANTONY • CHATENAY • CHATILLON • GARE St-LAZARE • GARE DU NORD